

2026

Saison cyclonique
1^{er} juin - 30 novembre

Êtes-vous bien protégé en cas de cyclone ?



CLIMAT



**CONSIGNES
DE SÉCURITÉ
ET VIGILANCE**



**PROTÉGER L'HABITAT
ET SES BIENS**



**VIVRE L'OURAGAN :
AGIR AVANT ET APRÈS**

Soualiga Post.com

instructions
in English
inside





VOTRE
PARTENAIRE
FIABLE

ANTICIPEZ LA SAISON CYCLONIQUE EN RÉSERVANT VOTRE **GROUPE ÉLECTROGÈNE**



Saison cyclonique

Ne pas se préparer à la dernière minute

Le cyclone demeure l'un des aléas naturels les plus fréquents à l'échelle mondiale. La Caraïbe est la deuxième région du monde la plus vulnérable aux risques naturels, qu'il s'agisse d'ouragans, de tempêtes, d'inondations, de glissements de terrain, etc.

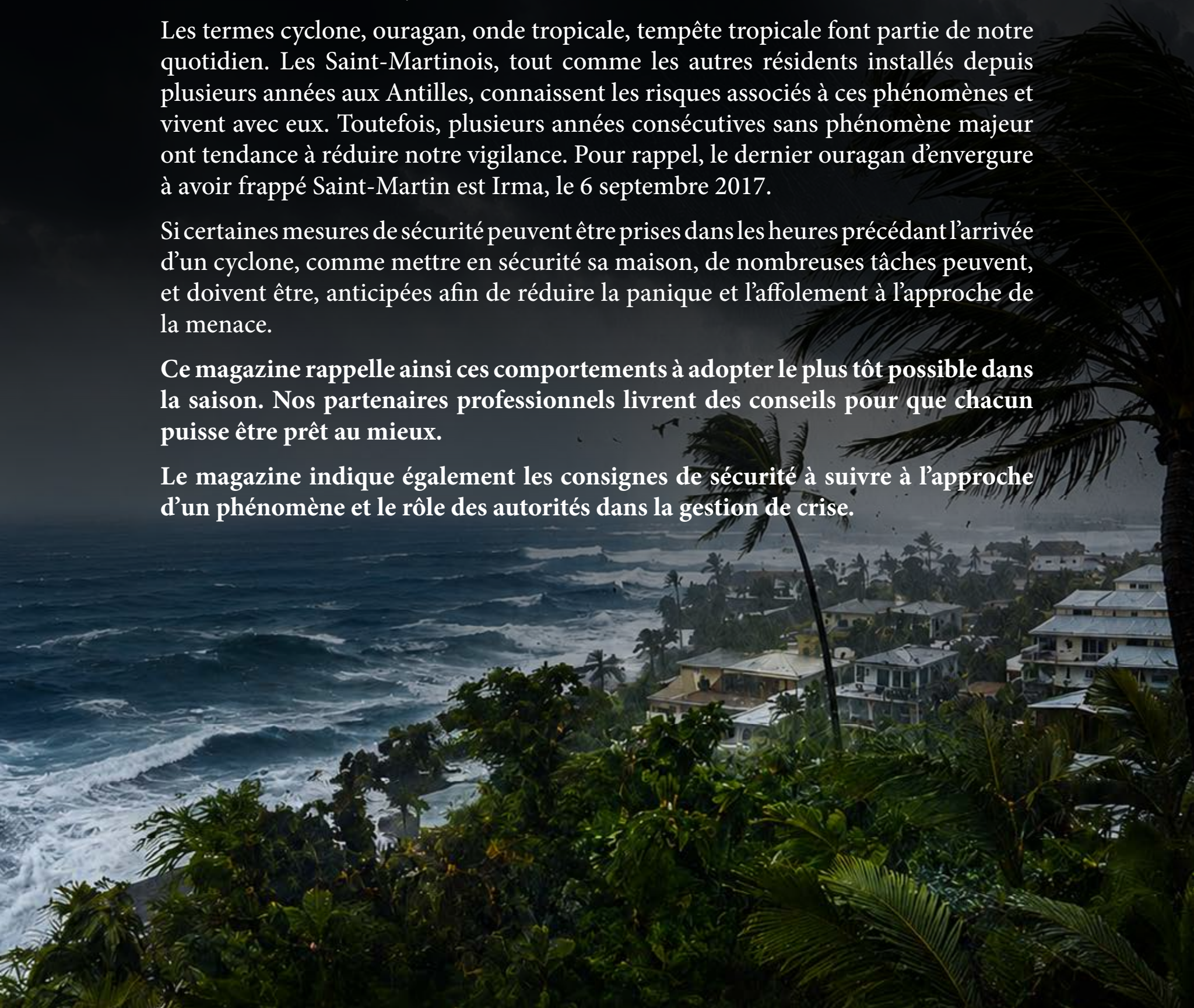
Dans l'ensemble du bassin nord-Atlantique, Saint-Martin compris, la période cyclonique s'étend du 1er juin au 30 novembre. Durant ces six mois, les services météorologiques assurent une surveillance constante et accrue du ciel. Des bulletins d'information sont diffusés quotidiennement, souvent plusieurs fois par jour, même en l'absence d'activité cyclonique.

Les termes cyclone, ouragan, onde tropicale, tempête tropicale font partie de notre quotidien. Les Saint-Martinois, tout comme les autres résidents installés depuis plusieurs années aux Antilles, connaissent les risques associés à ces phénomènes et vivent avec eux. Toutefois, plusieurs années consécutives sans phénomène majeur ont tendance à réduire notre vigilance. Pour rappel, le dernier ouragan d'envergure à avoir frappé Saint-Martin est Irma, le 6 septembre 2017.

Si certaines mesures de sécurité peuvent être prises dans les heures précédant l'arrivée d'un cyclone, comme mettre en sécurité sa maison, de nombreuses tâches peuvent, et doivent être, anticipées afin de réduire la panique et l'affolement à l'approche de la menace.

Ce magazine rappelle ainsi ces comportements à adopter le plus tôt possible dans la saison. Nos partenaires professionnels livrent des conseils pour que chacun puisse être prêt au mieux.

Le magazine indique également les consignes de sécurité à suivre à l'approche d'un phénomène et le rôle des autorités dans la gestion de crise.





cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

CLIMAT



page 5

**2026, une saison des ouragans
inférieure à la normale**

page 6

Comment les ouragans sont nommés

pages 7 et 8

**Veille cyclonique, comment
elle est organisée dans le monde**

page 9

**De nouveaux outils technologiques
pour mieux prévoir les ouragans**

pages 10 et 11

Comment se forme un cyclone ?

page 12

Quand le cyclone passe

page 13

**Anciennes trajectoires
des cyclones 2018 à 2025**

page 14

**Omar a touché Saint-Martin
en octobre 2008**

page 15

**Un cyclone Gonzalo
a déjà impacté Saint-Martin**

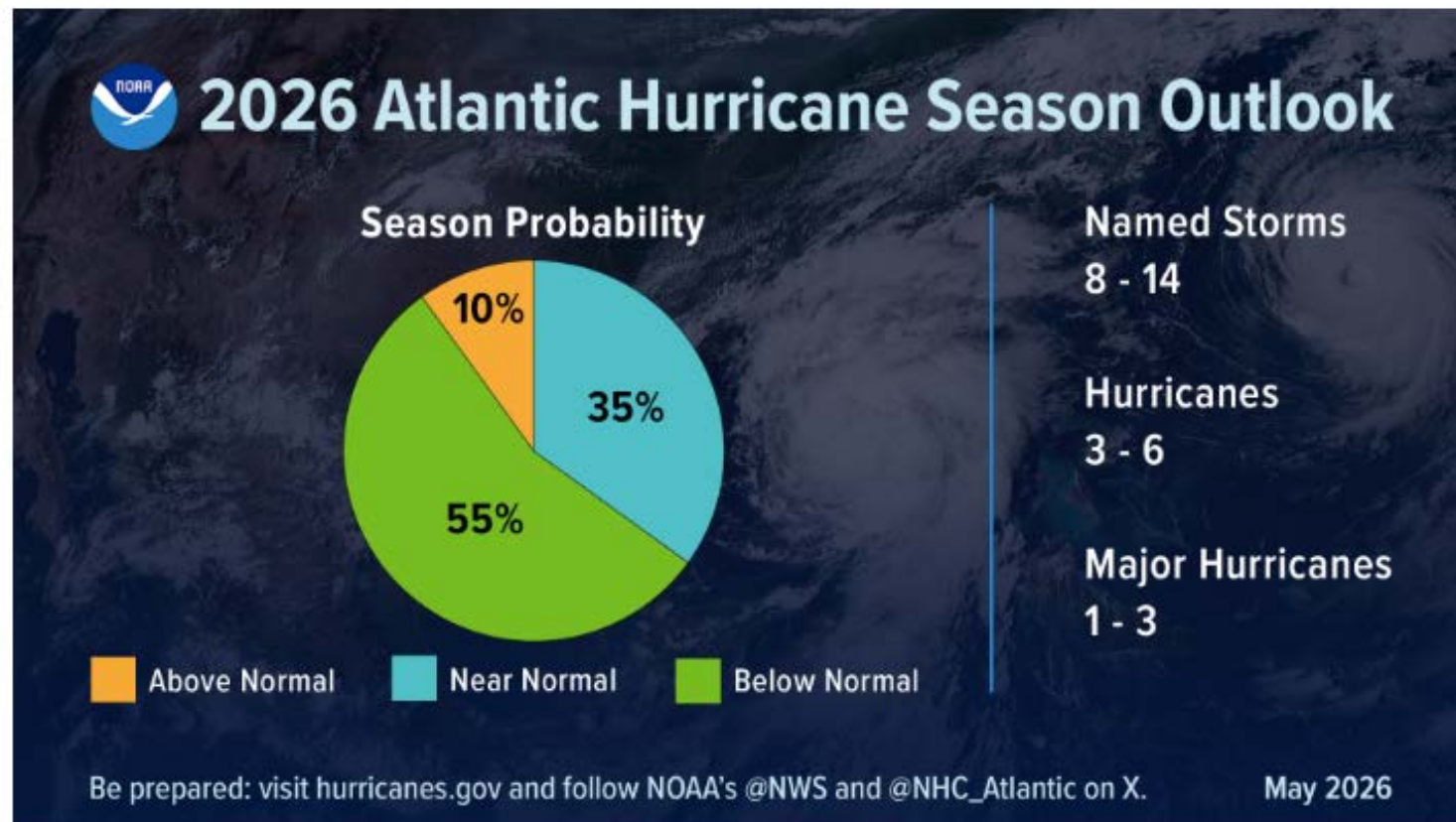


2026, une saison des ouragans inférieure à la normale

C'est la première fois depuis plusieurs années, la saison cyclonique qui débute le 1^{er} juin dans le bassin nord Atlantique, a 55 % de chances d'être une saison inférieure à la normale selon les prévisions de la NOAA. Il y a aussi 35 % de chances que cette saison soit proche de la normale, 10 % de chances qu'elle soit saison supérieure à la normale.

Ces prévisions s'expliquent par le fait qu'El Niño «devrait se développer et s'intensifier pendant la saison, tandis que les températures océaniques dans l'Atlantique devraient être légèrement supérieures à la normale et les alizés probablement plus faibles que la moyenne. Les conditions El Niño ont tendance à favoriser une diminution du nombre de tempêtes tropicales et d'ouragans, tandis que des températures océaniques plus élevées et des vents faibles favorisent une année plus active». «Bien que l'impact d'El Niño dans le bassin atlantique puisse souvent freiner le développement des ouragans, l'évolution de chaque saison reste incertaine», a déclaré Ken Graham, directeur du Service météorologique national de la NOAA.

Fin mai, l'agence prévoit un total de 8 à 14 tempêtes nommées. Parmi celles-ci, 3 à 6 devraient se transformer en ouragans (vents de 119 km/h ou plus), dont 1 à 3 ouragans majeurs (catégories 3, 4 ou 5 avec des vents de 179 km/h ou plus). A ce moment de l'année, la NOAA a un niveau de confiance de 70 % pour ces prévisions. Une saison moyenne compte 14 tempêtes nommées, dont sept ouragans, parmi lesquels trois ouragans majeurs.



A summary infographic showing hurricane season probability and numbers of named storms predicted from NOAA's 2026 Atlantic Hurricane Season Outlook. (Image credit: NOAA)

Pour rappel, les prévisions de la NOAA concernent l'activité saisonnière globale et se basent sur les tendances météorologiques et climatiques à grande échelle. Elles n'indiquent ni où ni quand les tempêtes pourraient toucher terre, car cela dépend des conditions météorologiques à court terme et variables. Ces prévisions ne constituent pas une prévision d'atterrissage.

RÉFÉRENCES

■ Normales de saison (moyennes 1991-2020) :

Entre 14 et 15 cyclones nommés, 7 ouragans

■ Moyennes sur les 10 dernières années (2015-2024) :

Entre 17 et 18 cyclones nommés, 8 ouragans

■ Records des 20 dernières années :

Cyclones nommés :

seulement 8 en 2014 et jusqu'à 30 en 2020

Ouragans : seulement 2 en 2013

et jusqu'à 14 en 2005

Comment les ouragans sont nommés

Quels noms vont-ils porter cette année ?

Un phénomène est baptisé quand il atteint le stade de tempête. Les noms sont attribués par ordre alphabétique à partir d'une liste préétablie par des services de l'organisation mondiale de météorologie de la région concernée, en ce qui nous concerne Caraïbe, Amérique du Nord et centrale.

Six listes ont été constituées comprenant vingt et un prénoms chacune. Elles sont reprises tous les six ans, la liste de 2026 était celle de 2020.

Les prénoms masculins et féminins alternent, en sachant que les Q, U, X, Y et Z ne sont pas utilisés car il est difficile de trouver des prénoms.

Cette année, on retrouve Omar et Gonzalo, deux noms de phénomènes qui avaient déjà touché Saint-Martin en 2008 et 2014.

Les noms en 2026

Arthur	Leah
Bertha	Marco
Cristobal	Nana
Dolly	Omar
Edouard	Paulette
Fay	Rene
Gonzalo	Sally
Hanna	Teddy
Isaias	Vicky
Josephine	Wilfred
Kyle	

Jusqu'en 2021, lorsque la liste des noms était épuisée, les prévisionnistes avaient recours à des noms issus de l'alphabet grec. Cela s'est produit en 2005 et 2020. En 2021, un nouveau système a été mis en place avec l'établissement d'une liste de noms classiques dits complémentaires. Cette liste ne change pas d'une année à l'autre.

Les noms supplémentaires

Adria	Heath	Orlanda
Braylen	Isla	Pax
Caridad	Jacobus	Ronin
Deshawn	Kenzie	Sophie
Emery	Lucio	Tayshaun
Foster	Makayla	Vivinia
Gemma	Nolan	Will

«Si un cyclone a engendré de nombreuses victimes et/ou provoqué d'importants dégâts, son prénom est retiré de la liste par le comité des ouragans de la région. Il est alors remplacé par un autre du même genre, débutant par la même lettre et si possible de la même origine linguistique (anglophone, hispanophone, francophone)», explique Météo France. Depuis 1953, année où le système actuel a été mis en place, quatre-vingt-dix-neuf noms ont été supprimés des listes utilisées pour le bassin atlantique.

Les noms retirés au cours des dix dernières années

2016	Matthew, Otto
2017	Harvey, Irma, Maria, Nate
2018	Florence, Michael
2019	Dorian
2020	Laura, Eta, Iota
2021	Ida
2022	Fiona, Ian
2023	<i>aucun</i>
2024	Beryl, Helene et Milton
2025	Mélissa

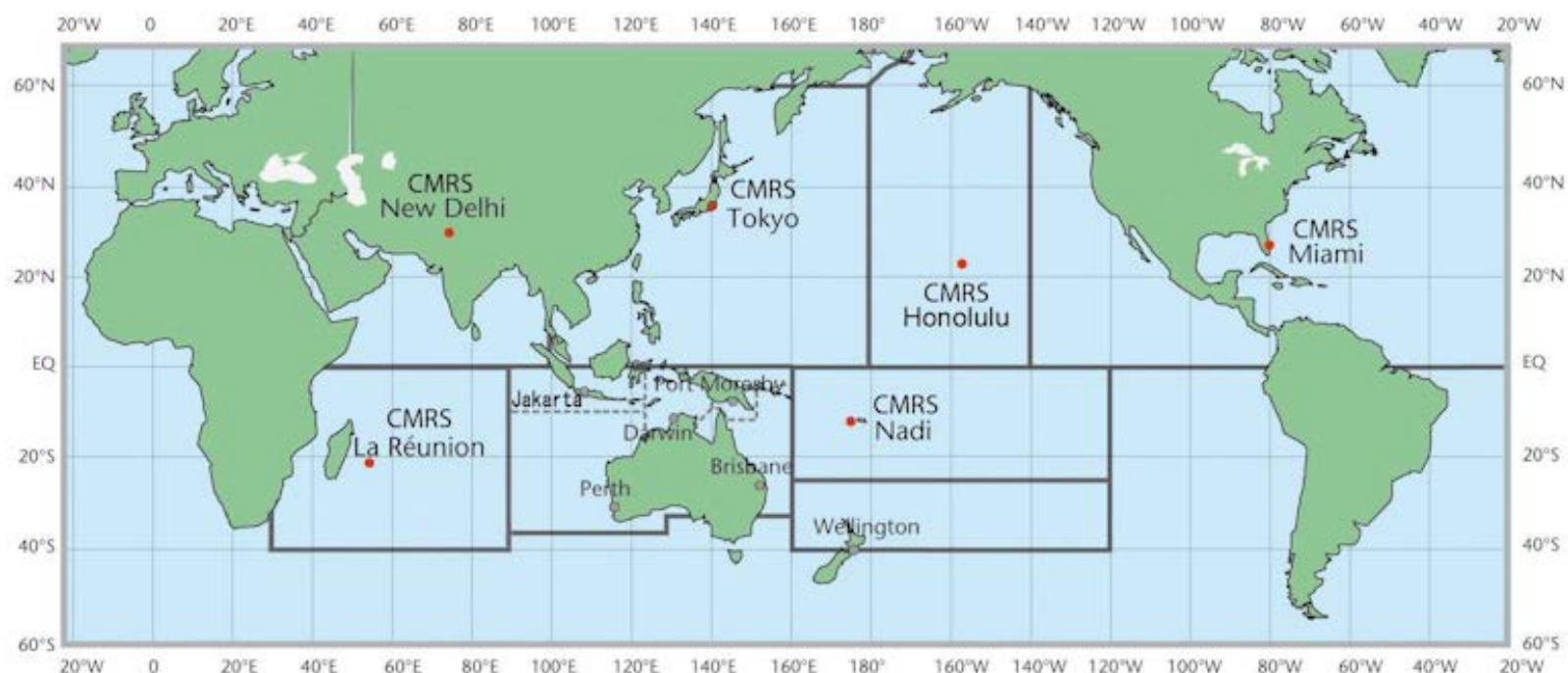
Veille cyclonique, comment elle est organisée dans le monde

Dans le cadre de son programme des cyclones tropicaux (PCT), l'organisation météorologique mondiale a organisé une veille cyclonique au niveau mondial. Elle a créé dans chacun des bassins océaniques concernés des centres de référence ou centres météorologiques régionaux spécialisés (CMRS).

Chaque centre surveille dans sa zone tous les systèmes dépressionnaires tropicaux amenés à se former ou à évoluer, de leur naissance à leur mort. Ils fournissent régulièrement des prévisions de trajectoires, d'intensité et d'évolution de la structure de ces phénomènes. Ces analyses et informations sont reprises par les services météorologiques des pays, qui, peuvent ensuite réaliser leurs prévisions et rédiger leurs message d'alerte aux populations.

Il existe six CMRS dans le monde. Ils sont situés à :

- **Miami** ([National Hurricane Center, USA](#)), qui gère les bassins Atlantique nord et Pacifique nord-est ;
- **Tokyo** (Tokyo Typhoon Centre, Agence météorologique japonaise), qui gère le bassin Pacifique nord-ouest ;
- **Honolulu** (National Weather Service, USA) qui gère le bassin Pacifique central ;
- **Saint-Denis de la Réunion** (Météo France) qui gère le sud-ouest de l'océan Indien sud, y compris le canal de Mozambique.
- **New-Delhi** (India Meteorological Department, Inde), qui gère le bassin de l'océan Indien nord (le golfe du Bengale et la mer d'Arabie) ;
- **Nadi** (Fiji Meteorological Service, îles Fidji), qui gère la bassin Pacifique sud-ouest.



L'organisation mondiale de la météorologie (OMM) dont le siège est à Genève en Suisse, est l'institution spécialisée des Nations Unies «qui fait autorité pour tout ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte ».

L'OMM mène ses activités dans six régions par le biais des conseils régionaux de l'organisation. Les Antilles font partie de la région IV (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes). La Région IV comprend 27 membres, son bureau est basé à San Juan au Costa Rica.

Cent quatre-vingt-treize États et territoires sont membres de l'OMM. La France adhère à cinq des six associations/bureaux régionaux via ses territoires ultramarins.

Le National Hurricane Center

Le National Hurricane Center ou NHC est l'organisme de référence dans la région Caraïbe en matière de prévision. Il est basé Miami en Floride.

Le NHC est composé de plusieurs unités dont celle spécialisée dans les ouragans (HSU). Elle assure une surveillance continue des cyclones tropicaux et des zones perturbées dans les bassins de l'Atlantique Nord et de l'est du Pacifique Nord. Elle élabore des analyses et des prévisions sous forme de bulletins et graphiques. Elle émet aussi des avertissements ou vigilances pour les littoraux américains et caribéens.

Tous les jours pendant la saison cyclonique, [le NHC actualise les données météo sur son site](#). Il indique les phénomènes en développement en Atlantique, leur intensité et leur direction. Il évalue ses risques de croissance à deux et cinq jours.

[Le NHC est l'un des centres de veille désigné par l'organisation mondiale de météorologie pour les bassins Atlantique nord et Pacifique nord-est.](#)



Les autorités de Sint Maarten se réfèrent au NHC et publie ses bulletins de vigilance. Quant aux autorités de la partie française, elles se réfèrent à Météo France.



Météo-France, la référence pour les îles françaises

Météo-France est structuré autour de directions centrales et de directions interrégionales (DIR) «qui exercent les missions dans la zone géographique sur laquelle elles ont compétence. Elles répondent aux demandes météorologiques exprimées, notamment en matière de sécurité des personnes et des biens». Il existe quatre DIR en outre-mer : Antilles-Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Du fait de l'éloignement de la métropole, leur rôle de support et de soutien se trouve renforcé.

Météo-France édite des bulletins dès qu'un phénomène menace une île française. Il communique aussi les vigilances décidées par le préfet.

La DIR Antilles-Guyane est basée à Fort de France en Martinique et dirige les services de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. Sa responsabilité porte aussi sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

La météo de Saint-Martin est disponible sur le site de Météo-France Guadeloupe (<https://meteofrance.gp/fr>)

De nouveaux outils technologiques pour mieux prévoir les ouragans

En amont de la saison des ouragans dans l'Atlantique, les chercheurs de la NOAA se sont préparés à déployer des systèmes autonomes et à tester de nouveaux modèles de prévision basés sur l'intelligence artificielle.

Cette année, les chercheurs de la NOAA collaboreront avec des partenaires industriels du secteur technologique afin de recueillir des données dans la zone la plus dangereuse des ouragans, y compris à l'interface air-mer et à basse altitude dans le mur de l'œil, là où les avions et les navires habités ne peuvent pas se rendre en toute sécurité.

Déploiement de drones

Ils enverront un drone Black Swift pour recueillir des données à l'intérieur des ouragans, qui seront intégrées en temps quasi réel au système HAFS (Hurricane Analysis and Forecast System), le modèle phare de prévision des ouragans de la NOAA. Ce drone pèse 1,25 kg et a une envergure de 139 cm. «Nous testons ce drone depuis plusieurs années et nous avons maintenant démontré, par l'analyse des données qu'il recueille, que les prévisions d'intensité des ouragans peuvent améliorer de 10 %», commente Joe Cione, météorologue en chef pour les technologies émergentes au Laboratoire océanographique et météorologique de l'Atlantique (AOML) de la NOAA.



(crédit photo : Saildrone)

D'autres drones seront envoyés : dix de surface autonomes Saildrone Explore et seize Oshen C-star et Seasats Lightfish. Ces véhicules télécommandés, alimentés par l'énergie éolienne et solaire, collectent des données sur la vitesse du vent, la hauteur des vagues, la température et la pression atmosphériques, ainsi que la température et la salinité de l'océan, indique la NOAA.

Flotteurs

La NOAA s'appuiera également sur sa flotte de planeurs océaniques, de flotteurs dérivants et de flotteurs Argo. Ces outils permettent de recueillir des données en surface et en profondeur, ce qui permet d'améliorer les prévisions d'ouragans. «La connaissance de la température et de la salinité des eaux sous-jacentes s'est révélée être un indicateur clé pour déterminer si un océan chaud renforcera un ouragan ou si des eaux froides remontant à la surface pourraient en atténuer l'intensité », précise la NOAA.



(crédit photo : NOAA)

Le recours à l'IA

Au sein de la NOAA, des scientifiques utilisent l'intelligence artificielle pour perfectionner les prévisions saisonnières et décennales des ouragans. Ils testent «un modèle qui combine le Système intégré de prévision et de recherche sur le système terrestre (SPEAR) de la NOAA avec des outils d'IA. Grâce aux conditions océaniques prévues par SPEAR, ces modèles d'IA peuvent mieux anticiper l'évolution de l'activité cyclonique plusieurs mois à l'avance ».

«Au lieu de remplacer les modèles traditionnels, l'IA les aide à devenir plus intelligents, plus rapides et plus efficaces », explique Hiro Murakami, scientifique. «Les premiers résultats montrent que cette approche peut améliorer les prévisions d'activité cyclonique», ajoute-t-il.

Comment se forme un cyclone ?

Le cyclone est un phénomène météorologique caractéristique des zones tropicales. Il se matérialise par des vents violents et/ou des pluies torrentielles. Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'il se forme, soit appelé cyclone et touche les îles de la Caraïbe.

Le cyclone se forme dans les zones tropicales

Les cyclones tropicaux qui touchent l'arc antillais naissent pour la plupart dans l'Atlantique au niveau de la [zone intertropicale de convergence](#), au large des côtes africaines et toujours au nord de l'Équateur.

Le phénomène naissant ne traversera jamais cette ligne car ses vents vont se désorganiser à l'approche de l'Équateur car [la force de Coriolis](#) diminue.

Une température de l'océan à 26°C

La bande de nuages orageux ou une ligne de grains naissante ou une onde tropicale doit se déplacer vers l'ouest au-dessus d'un océan dont la température est au moins de 26°C sur les cinquante premiers mètres de profondeur.

Cette eau chaude est «le carburant» selon Météo France. L'eau qui s'évapore de la surface de l'océan, permet à la bande de nuages de continuer à se développer. Plus le phénomène va avancer au-dessus d'une eau chaude, plus il va se renforcer.

A l'inverse, si l'eau est froide, l'évaporation sera trop faible pour dégager une énergie suffisante au développement de l'onde ou à son renforcement.

Des vents réguliers

Pour que la formation nuageuse se renforce, ses vents doivent aussi souffler dans la même direction avec la même force de la surface de l'océan jusqu'au sommet des nuages, soit jusqu'à 12 à 15 km d'altitude.

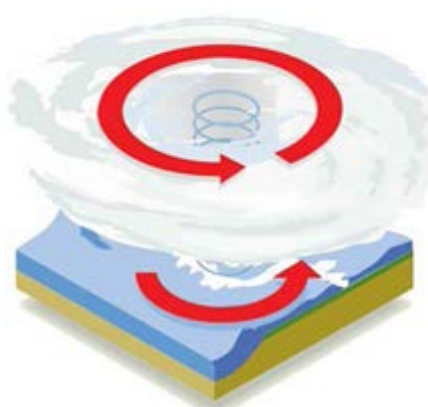
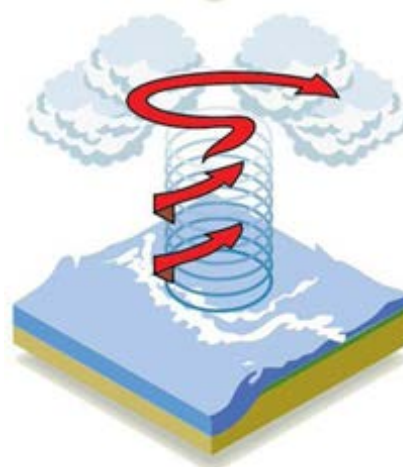
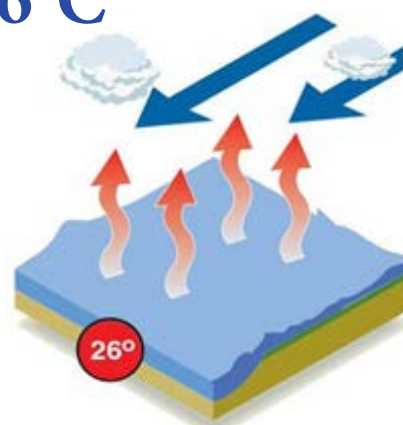
Si les vents ne soufflent pas dans la même direction, l'énergie va se disperser, le phénomène aura tendance à se [cisailer](#) et à s'affaiblir.

[La zone intertropicale de convergence](#) est la zone où les alizés de nord-est provenant de l'hémisphère Nord et les alizés de sud-est provenant de l'hémisphère Sud se rejoignent. Elle se situe à la latitude de l'air le plus chaud ; dans l'hémisphère nord, elle se situe nord de la ligne de l'Équateur.

[La force de Coriolis](#) force apparente, due à la rotation de la Terre, qui agit perpendiculairement et vers la droite de la vitesse d'une particule d'air dans l'hémisphère nord, le mouvement de la particule étant considéré par rapport à celui de la Terre.

[Cisaillement](#) : état non homogène dans le profil des vents, ou dans un champ de vent. Plus le cisaillement est important, moins un cyclone a de chance de se développer

Pour connaître d'autres termes météorologiques : [cliquez ici.](#)



Sources : NHC, ouragans.com

De l'onde à l'ouragan en passant par la tempête

Une fois qu'un phénomène est formé, il passe par plusieurs phases qui se distinguent par la vitesse du vent.

La première est celle de **l'onde tropicale** qui est un amas de nuages, souvent des cumulo-nimbus qui apportent de la pluie. Généralement une lettre et un chiffre sont utilisés pour l'identifier.

En devenant plus intense, elle évolue en **dépression tropicale**. La vitesse de ses vents reste inférieure à 63 km/h. La dépression n'est pas baptisée non plus, elle est identifiée avec un numéro simplement, différent de celui de l'onde.

La dépression peut ensuite atteindre le stade de **tempête tropicale** lorsque ses vents soufflent entre 63 et 118 km/h. Les prévisionnistes lui donnent un nom issu de la [liste officielle](#).

La tempête devient un **ouragan** lorsque ses vents soufflent à plus de 119 km/h. L'ouragan conserve le même nom que la tempête. Cinq catégories d'ouragans existent selon la vitesse des vents, à partir de la catégorie trois, on parle d'ouragan majeur.

Cinq catégories d'ouragans selon la force des vents

Dans le bassin Atlantique nord, les ouragans sont référencés selon l'échelle de Saffir-Simpson.

Vents 119-153 km/h
Vagues 1,5 à 2m



Dégâts mineurs à moyens.

Vents 154-177 km/h
Vagues 2 à 2,5 m



Gros dommages, arbres arrachés.

Vents 178-209 km/h
Vagues 2,5 à 4m



Graves dégâts aux constructions non-renforcées, toits arrachés.

Vents 210-249 km/h
Vagues 4 à 5,5 m



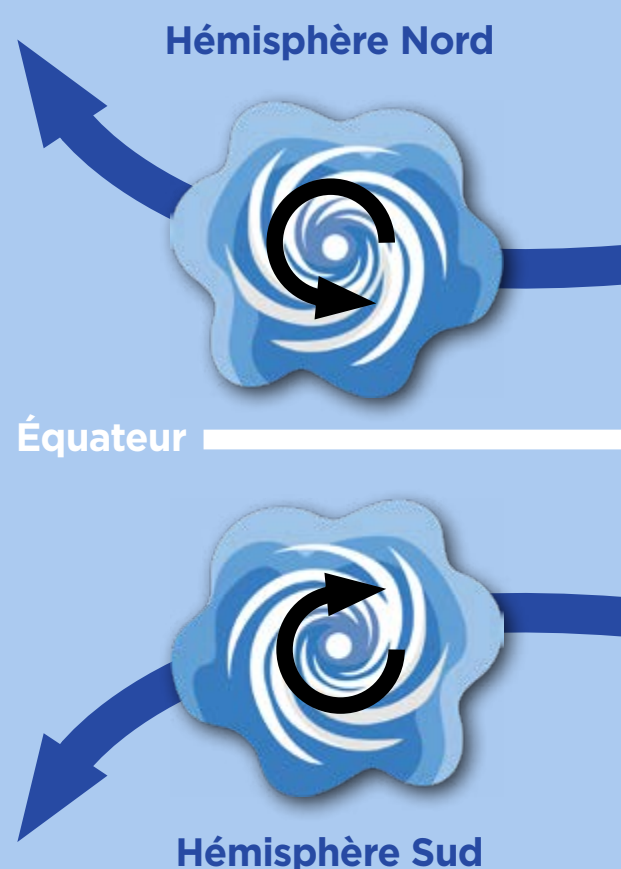
Graves dégâts sur la côte et à l'intérieur des terres.

Vents > 249 km/h
Vagues + de 5 m



Phénomène rare et très dangereux. Évacuation de la population.

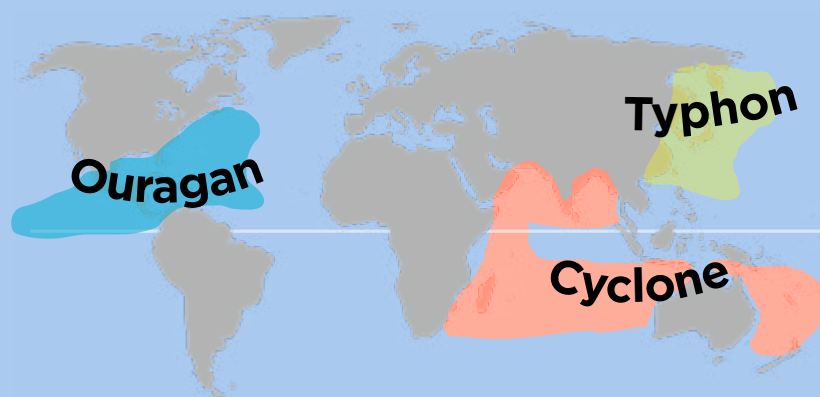
Sources : NHC, ouragans.com



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans l'hémisphère Nord les cyclones tournent dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et inversement dans l'hémisphère Sud.

On emploie généralement le terme d'ouragan dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord-Est (Caraïbe et nord ouest de l'Amérique), de cyclone dans l'océan Indien et le Pacifique Sud et celui de typhon en Asie et dans le Pacifique Nord-Ouest (Japon).



Quand le cyclone passe

L'**œil** **a** est le centre de l'ouragan. Il se matérialise par un «trou» de plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre au milieu des nuages. Il est créé par les vents qui descendent vers le bas. C'est une zone de très basse pression.

Quand il passe sur les terres, l'œil est une zone calme. Les vents cessent de souffler fort. Cela ne signifie pas que le phénomène n'est plus dangereux. Aussi prévisionnistes et autorités rappellent-ils toujours de rester confinés au passage de l'œil car la seconde partie de l'ouragan va passer.

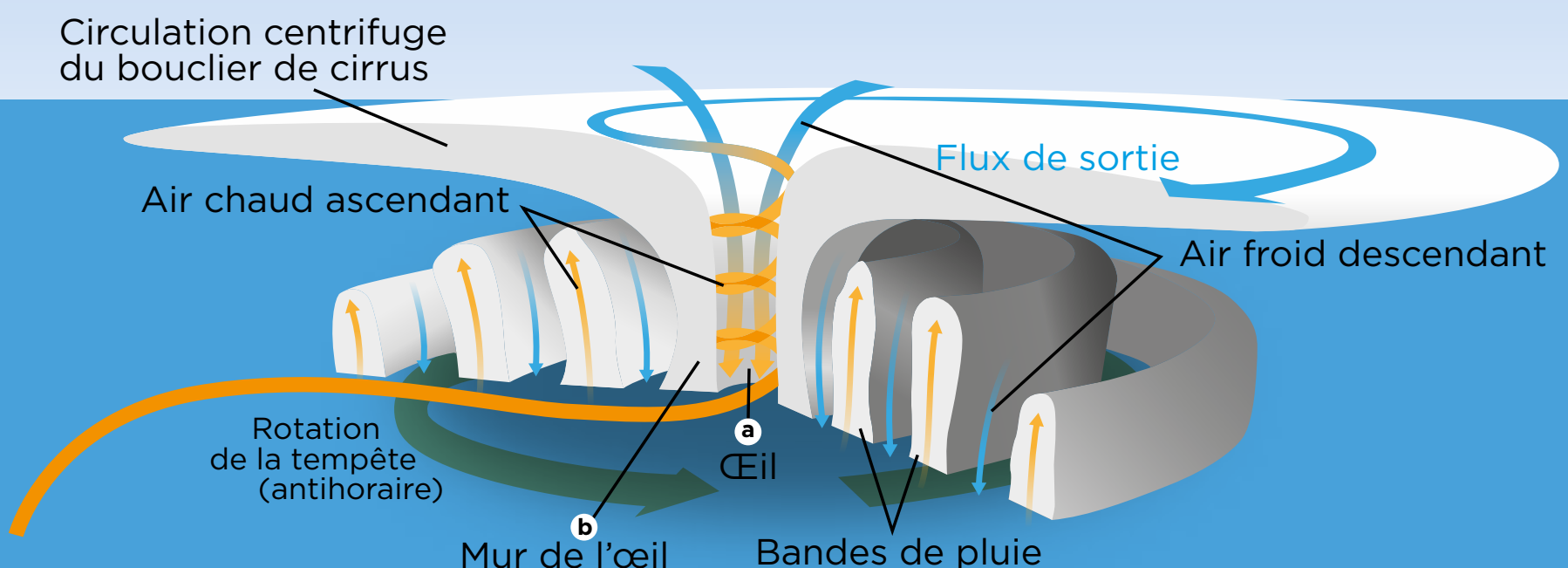
Selon la vitesse et la grosseur de l'ouragan, le passage de l'œil dure quelques minutes, voire une ou deux heures.

Autour de l'œil se situe le **mur** **b**, une zone de cumulonimbus dont le sommet atteint entre douze et quinze kilomètres d'altitude. Le mur est la partie la plus dangereuse de l'ouragan.

Il produit les effets les plus dévastateurs de l'ouragan car c'est dans cette zone que les vents soufflent le plus fort et les pluies les plus diluviennes.

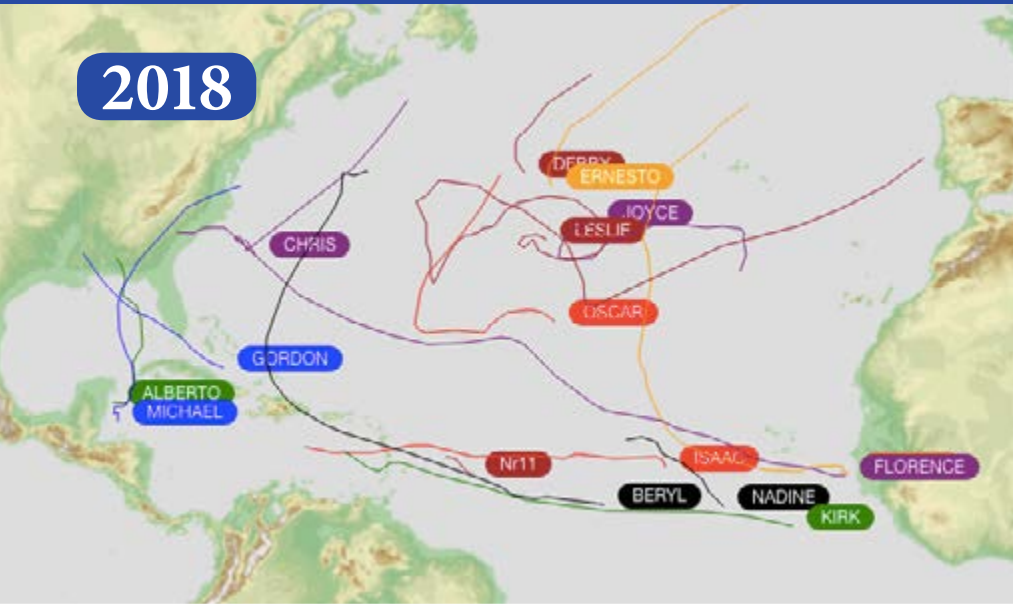
Un ouragan s'accompagne souvent de pluies importantes, voire torrentielles mais pas toujours. **L'intensité des précipitations** ne dépend pas de celle de l'ouragan. Les quantités de pluies sont fonction de la vitesse du déplacement du système, de la taille et de la structure de la masse nuageuse. Les pluies abondantes et grains orageux peuvent se produire dans des bandes jusqu'à 1000 km du centre. Les bandes spiralées externes produisent souvent des pluies plus intenses que celles près du mur.

Les vents violents de l'ouragan forment par frottement avec la surface de la mer des vagues de plusieurs mètres. **La houle cyclonique** naît lorsque les vents forts soufflent suffisamment longtemps sur une même zone. Elle peut être ressentie même si le phénomène est loin.



Anciennes trajectoires cyclones 2018 à 2025

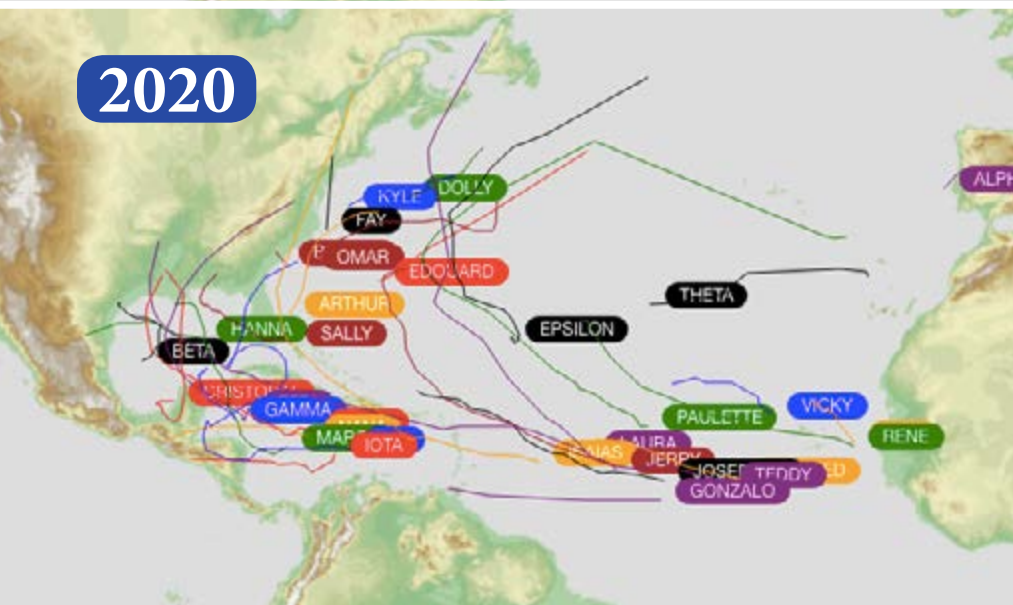
2018



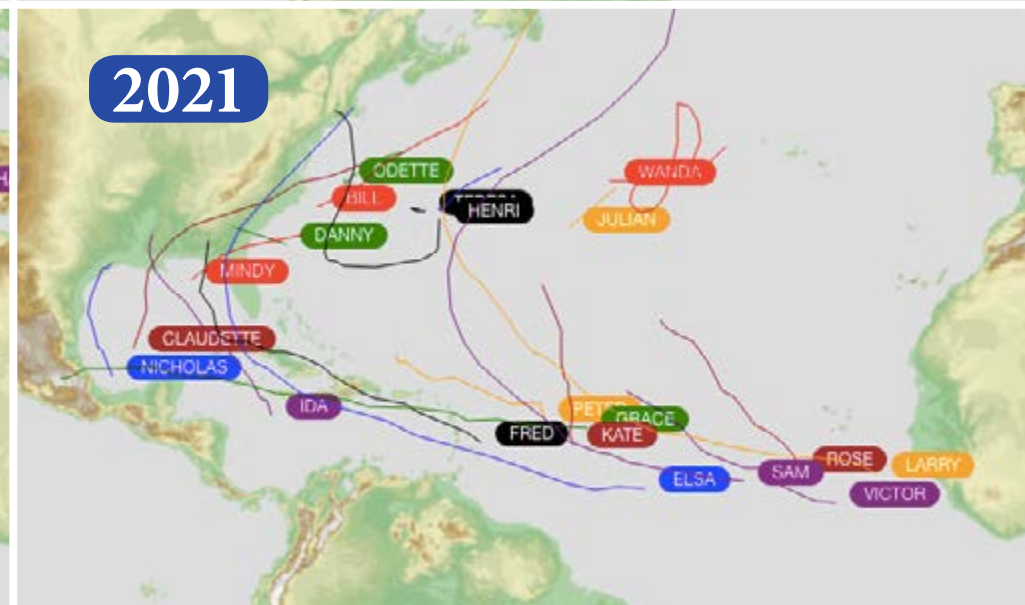
2019



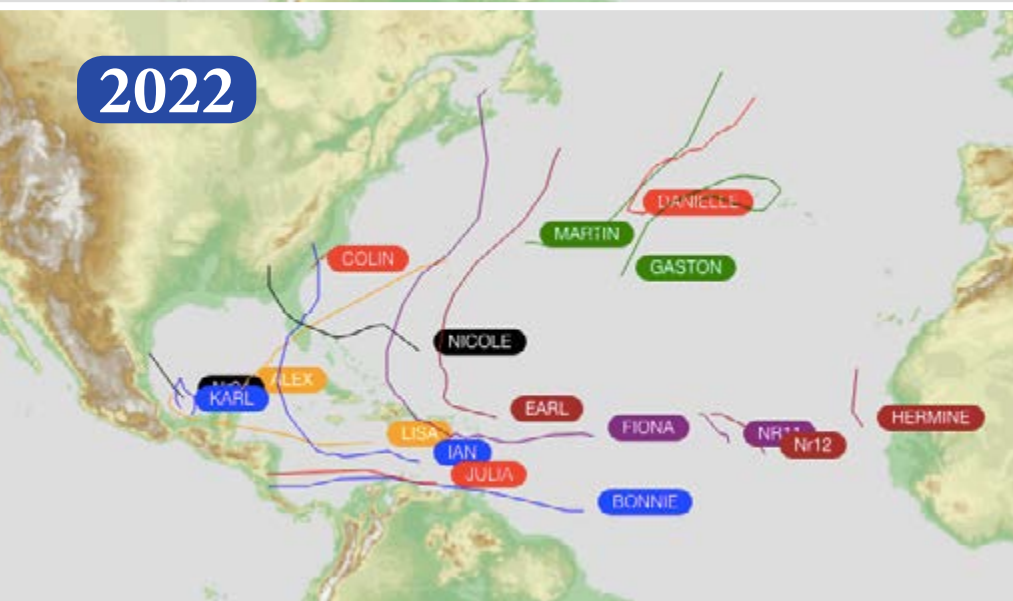
2020



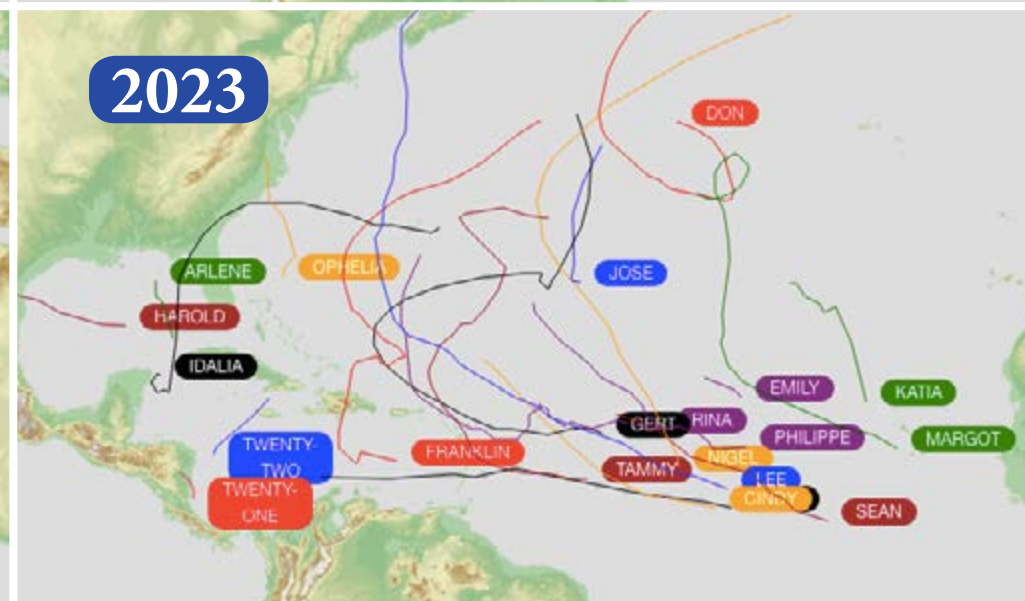
2021



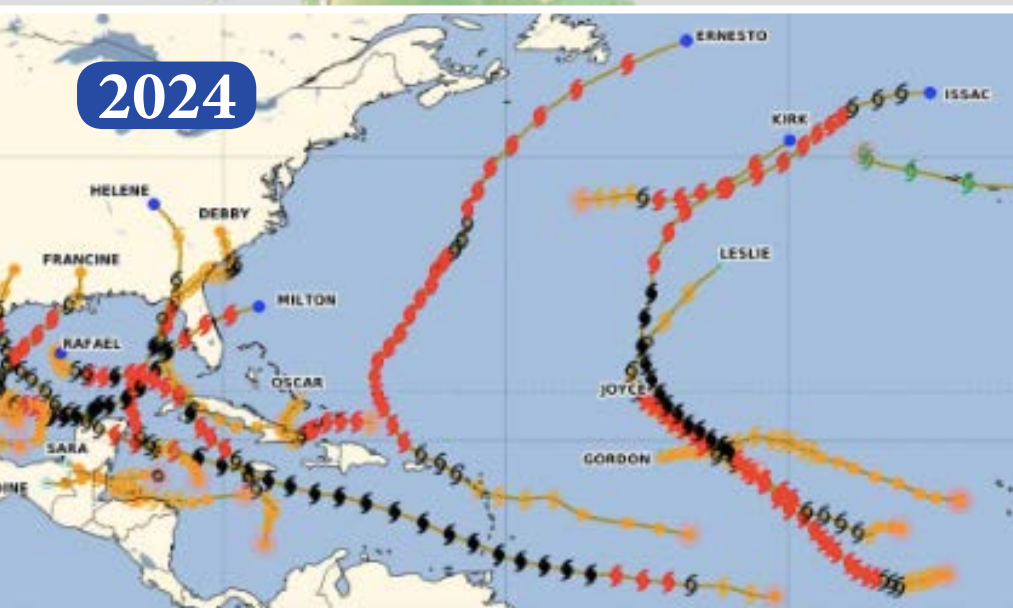
2022



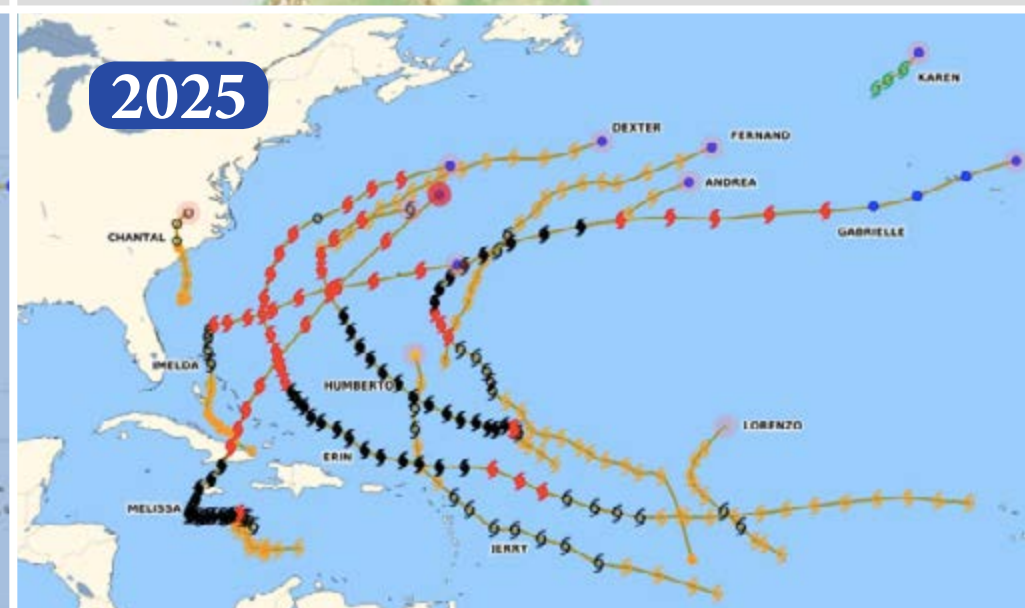
2023



2024



2025



Omar a touché Saint-Martin en octobre 2008

Parmi la liste des noms de cyclones cette année reviennent Omar et Gonzalo, deux phénomènes qui ont déjà touché St-Martin. Retour sur Omar.



(crédit photo : Météo France)

Cyclone Omar

Le 13 octobre au matin naît la dépression n°15 de l'année 2008 en pleine mer des Caraïbes, ce qui est inhabituel, les phénomènes cycloniques se formant en général au large des côtes africaines. Cette dépression est issue d'une zone perturbée ayant touché les îles antillaises durant les deux ou trois jours précédents. Elle va

rapidement s'organiser pour devenir une tempête tropicale puis un ouragan en l'espace d'une quinzaine d'heures. Elle se déplace alors vers le Nord-Est en accélérant peu à peu.

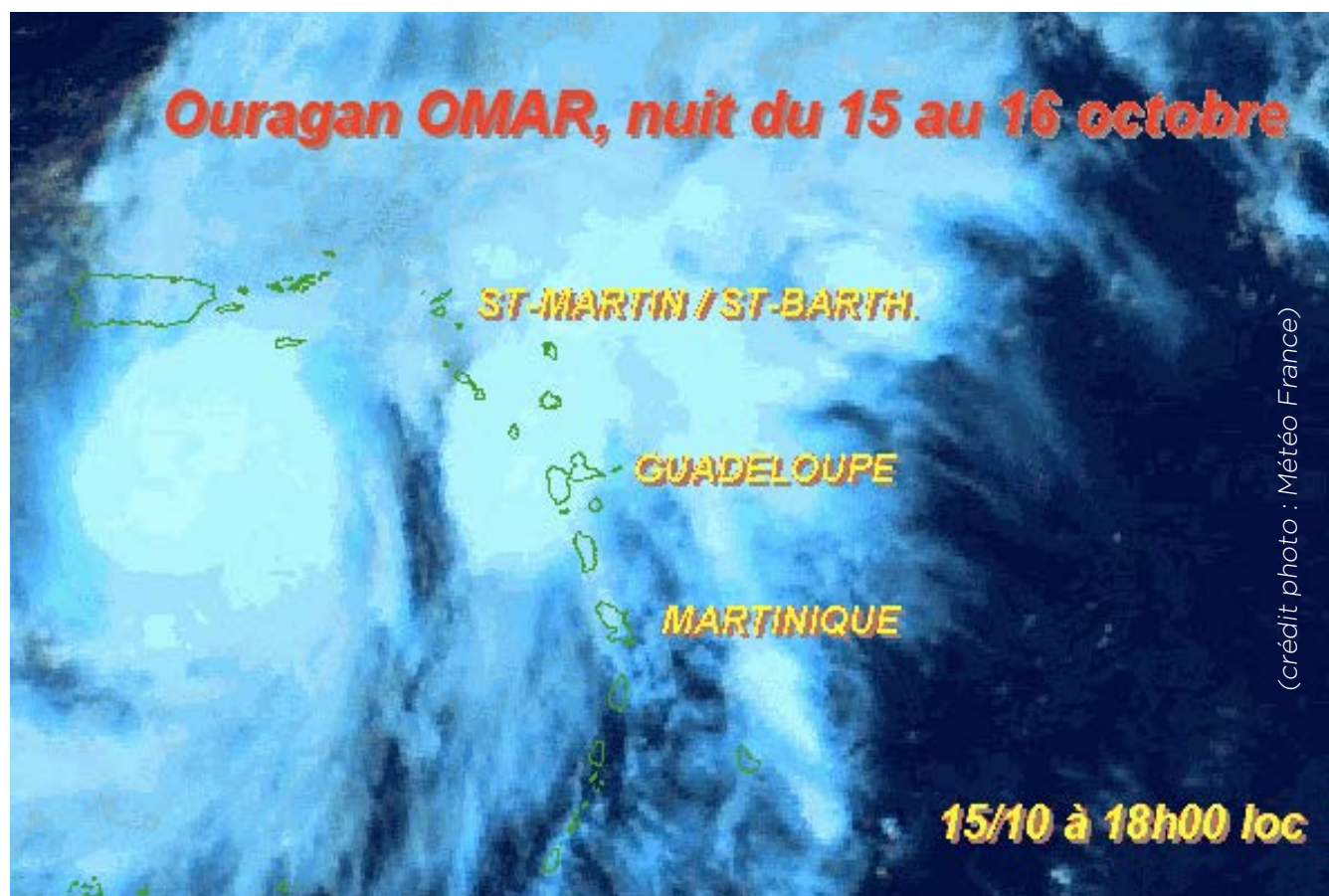
Omar est perçu comme une menace pour l'ensemble des îles situées au Nord des Petites Antilles ainsi que pour Porto Rico. Il va toucher les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin dans la nuit du 15 au 16 octobre alors qu'il passe de la catégorie 2 à 3 des ouragans.

La première vigilance, soit le niveau jaune, a été activée le 13 octobre à 13 heures dans un contexte de saturation des sols en raison de fortes pluies enregistrées les quinze jours précédents.

L'île de Saint-Martin passe en vigilance rouge deux jours plus tard, soit le 15 octobre à 11 heures lorsqu'Omar se situe à 300 km des îles du Nord. Le niveau violet est activé le 15 à 21 heures et sera levé le lendemain à 8 heures. Le retour au vert se fera le 16 octobre à 18 heures.

L'œil d'Omar est passé au plus près des îles du Nord entre 2h30 et 4h30 du matin, soit à 70/80 km environ à l'ouest de Saint-Martin. Ont été enregistrés par la station de Grand Case des vents de Sud-ouest soufflant en moyenne à 42 noeuds (78 km/h) et des rafales maximale de 54 noeuds (100 km/h). La station de Juliana a relevé des valeurs de 46 noeuds (83km/h) avec des rafales à 66 noeuds (120 km/h). Il a en revanche beaucoup plu, entre 100 et 140 mm (115 mm relevés à Grand Case et 139 mm à Juliana), les dégâts ont été d'autant plus importants que les sols étaient déjà gorgés d'eau.

Saint-Martin a été touchée par une houle de Sud-Ouest puis de Nord-Ouest et Nord. Au plus fort du passage du cyclone des creux supérieurs à 6 mètres ont été estimés.



(crédit photo : Météo France)

Un cyclone Gonzalo a déjà impacté Saint-Martin

Dans la liste des noms qui seront utilisés cette année pour nommer les phénomènes, figure Gonzalo. Un ouragan portant ce nom est déjà passé sur Saint-Martin, c'était en octobre 2014. Il a été le deuxième ouragan majeur et le plus important de la saison dans le bassin nord-Atlantique. Il a atteint la catégorie 4 le 15 octobre, soit deux jours après être passé sur Saint-Martin en catégorie 1 en fin d'après-midi le lundi 13 octobre.

Gonzalo est associé à trois souvenirs à St-Martin. Tout d'abord un renforcement très rapide du phénomène et une annonce de passage en ouragan peu de temps avant qu'il ne touche l'île. En milieu de journée, la vigilance rouge avait été déclenchée, puis la vigilance violette en milieu d'après-midi.

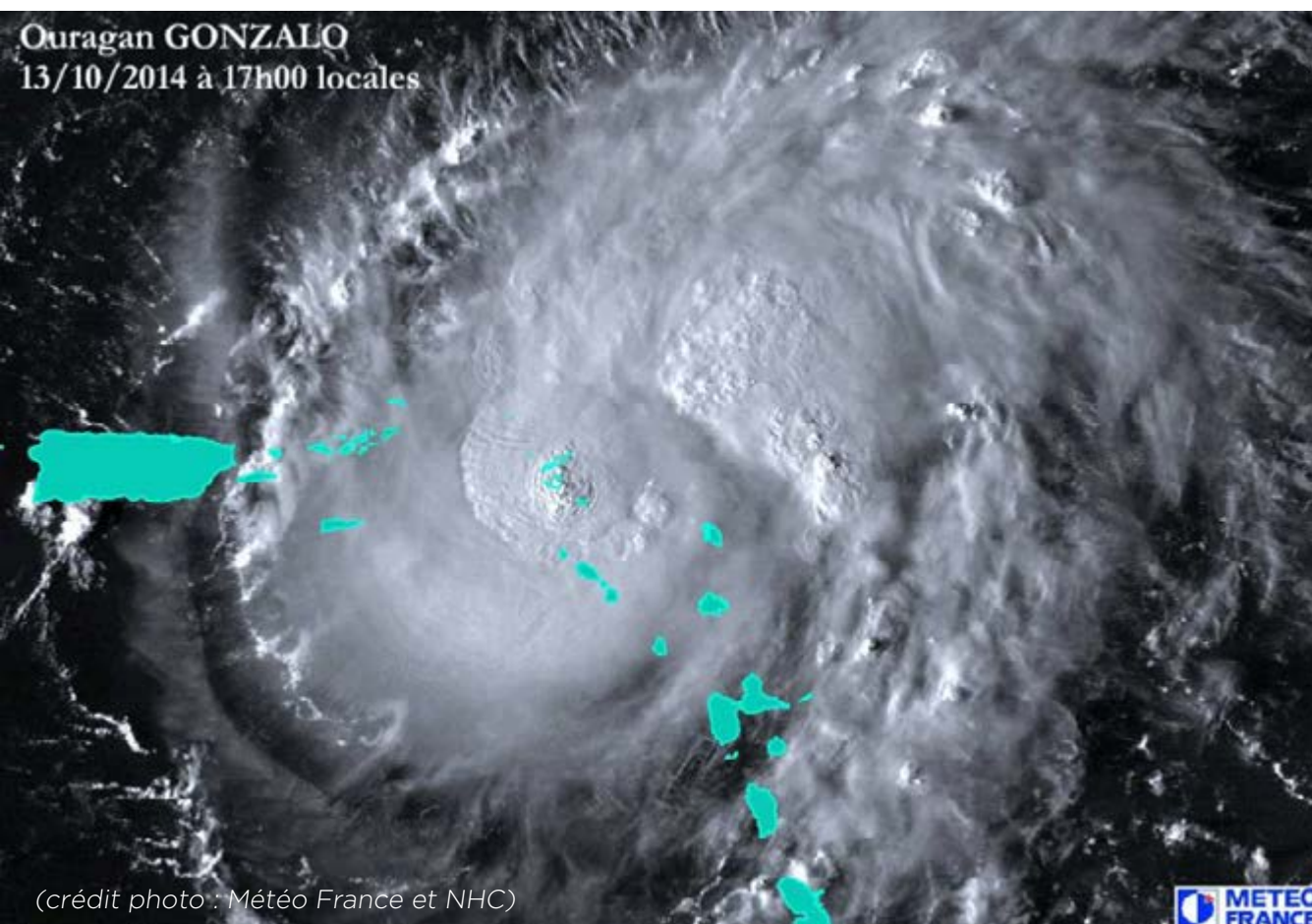
D'importants dégâts matériels ont été causés sur le littoral, notamment sur la plage de la Baie orientale. Les restaurants ont fortement été endommagés. Cela a entraîné la reconstruction des fameux carbets par la Collectivité. Une centaine de bateaux avait aussi été endommagée car les propriétaires pensant que c'était une forte tempête qui arrivait, n'avaient pas suffisamment renforcé leur sécurité.

Le dernier événement associé à Gonzalo est le sauvetage d'un couple et de son enfant à bord d'un voilier dans la baie de Marigot par la SNSM. Lors de l'opération, une corde s'est prise dans l'hélice de la vedette devenue incontrôlable. Elle s'est échouée sur les rochers sur la plage et a été hors service pendant plusieurs années et la station de sauvetage de moyens.

Formation et évolution de Gonzalo

Le phénomène est né d'une onde tropicale qui a quitté la côte ouest de l'Afrique le 4 octobre. Un œil est apparu sur les images radar au cours des premières heures du lundi 13 octobre. Le premier bulletin du NHC évoquant Gonzalo au stade d'ouragan est émis le lundi 13 à 17 h. Le phénomène se situe alors à 30 km au sud est de Saint-Martin et ses vents soufflent à 120 km/h. L'œil passe sur l'île à 18h45. A 20h, Gonzalo se trouve à 10 km au nord de Saint-Martin avec des vents à 130 km/h. Le lendemain à 17h, Gonzalo est devenu un ouragan majeur avec des vents à 185 km/h. La plus forte rafale enregistrée à Saint-Martin a atteint 151 km/h peu avant 19h.

Gonzalo a causé la mort d'une personne âgée de 87 ans qui se trouvait à bord de son bateau dans le lagon de Simpson bay. Les autorités françaises avaient aussi signalé la disparition de deux personnes côté français et à Saint-Barth, qui ont été retrouvées saines et sauvées. Malgré des dégâts sur le littoral, l'état de catastrophe naturelle n'a pas été décrété à Saint-Martin.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET VIGILANCE



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

page 17

Le mot du président Louis Mussington

page 18

Les niveaux d'alerte cyclonique

page 19

Consignes en cas de cyclone

pages 20 et 21

Alerte à la population :
les rôles de la préfecture et de la Collectivité

pages 22 et 23

Conseils pour se préparer

page 24

**Sept abris cycloniques
à la disposition de la population**

pages 25 et 26

**Les abris cycloniques
géolocalisés**



page 27

Consignes d'utilisation d'un abri sûr

Le mot du président Louis Mussington



(crédit photo : COM)

Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,

« Chaque année, du 1er juin au 30 novembre, notre territoire entre dans la saison cyclonique et nous vous demandons de faire preuve de vigilance. Il en va de votre sécurité, celle de votre famille, et il ne faut en aucun cas négliger cette période sensible. Votre participation à l'effort individuel et collectif est nécessaire et nous comptons sur vous.

Chaque année, cette période nous rappelle combien notre île est exposée aux phénomènes météorologiques majeurs et combien la préparation de chacun est essentielle pour protéger des vies. L'expérience des cyclones passés nous a appris une chose fondamentale : la prévention et l'anticipation sauvent !

Se préparer avant l'arrivée d'un phénomène cyclonique n'est pas une option, c'est une responsabilité collective et citoyenne.

La Collectivité de Saint-Martin, aux côtés de l'État et de l'ensemble des services mobilisés, met tout en œuvre pour informer, accompagner et protéger la population. Mais la sécurité de tous dépend également des gestes simples que chacun peut accomplir dès aujourd'hui.

Je vous invite à préparer votre kit d'urgence, à constituer des réserves suffisantes en eau et en nourriture, à vérifier l'état de votre habitation, de votre toiture et de vos équipements. Pensez également à sécuriser votre jardin et à évacuer les encombrants afin d'éviter tout danger en cas de vents violents.

Il est également indispensable de suivre attentivement les bulletins météorologiques et les consignes officielles diffusées par Météo-France, la Préfecture et la Collectivité. En période d'alerte, chaque consigne compte.

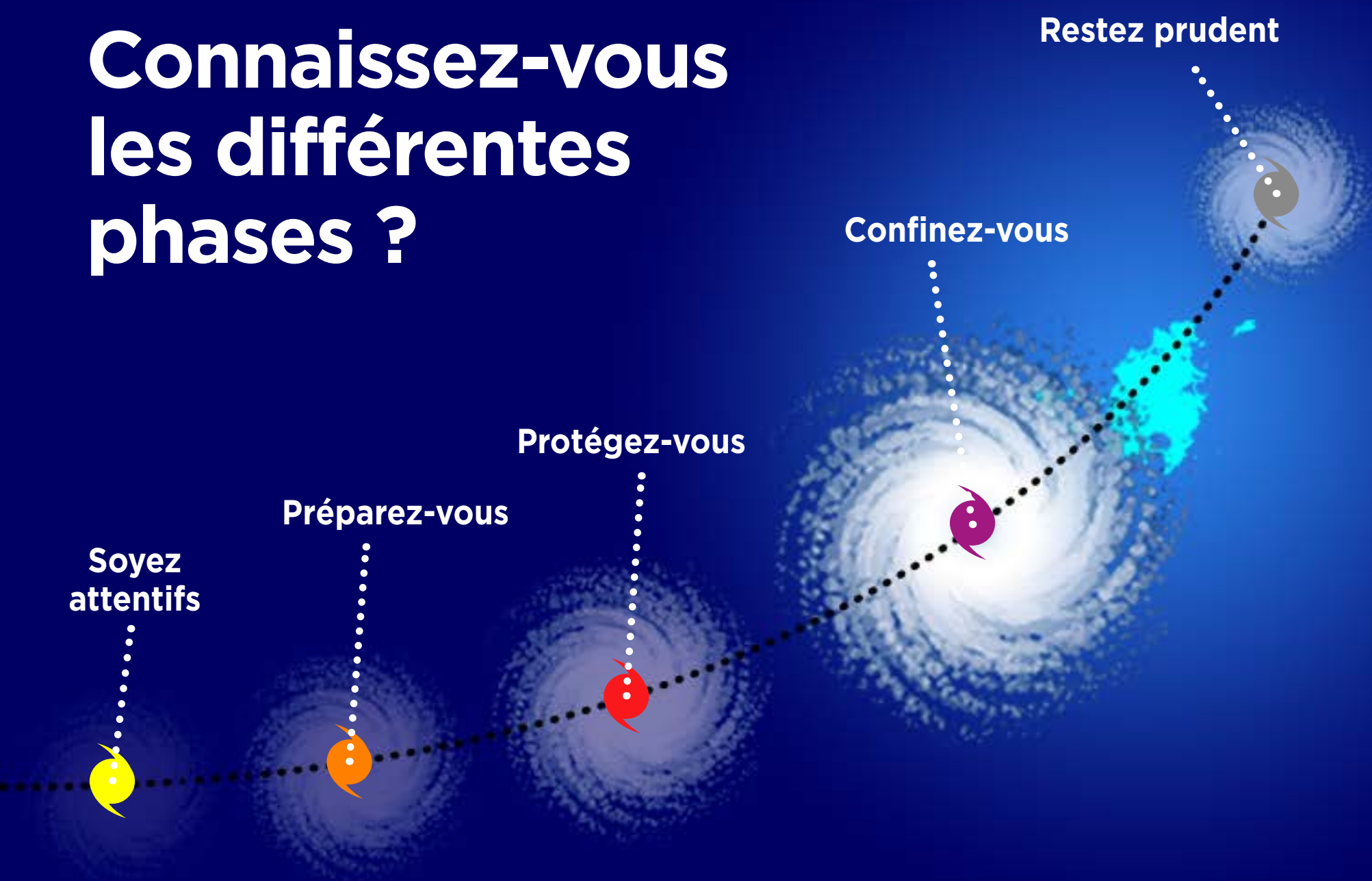
Respecter les consignes et adopter les bons comportements permettent de protéger votre famille, vos proches et l'ensemble de la communauté. La solidarité, la discipline et la responsabilité individuelle sont les meilleures armes face aux risques naturels.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et le sens des responsabilités de chacun pour traverser cette saison dans les meilleures conditions possibles.

Restons vigilants, préparés et solidaires. ».

Les niveaux d'alerte cyclonique

Connaissez-vous les différentes phases ?



JAUNE

Soyez attentifs

Dangers imprécis
ou effet limités

Phase vigilance

ORANGE

Préparez-vous

Danger plausible
effet modérés

Phase Pré-Alerte

24 à 36h avant
vents forts

ROUGE

Protégez-vous

Danger probable
effets importants

Alerte

6 à 12h avant
vents forts

déconseillé de sortir

VIOLET

Confinez-vous

Danger certain
effets majeur

CONFINEMENT

**INTERDICTION
de sortir**



GRIS

Restez prudent

Danger écarté
ou atténué

Phase de secours

levée de
confinement

Consignes en cas de cyclone

En France plusieurs systèmes d'alertes sont en place pour prévenir les populations de l'arrivée prochaine d'un phénomène météorologique (orage, inondations, etc.). Les Antilles disposent de leur propre système qui identifie le danger par un code couleur (jaune, orange, rouge, violet, gris). Ce code couleur est le même quelque soit le phénomène (cyclone, fortes pluies, houle). A chaque couleur correspond un danger. En revanche, selon le phénomène un pictogramme est utilisé.

 Cyclone
  Fortes pluies et orages
  Vagues-submersion
  Vent violent

POUR LA VIGILANCE CYCLONIQUE , LES MESURES À SUIVRE SONT LES SUIVANTES :

NIVEAU « JAUNE »

- Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène.
- Vérifier les réserves alimentaires et matérielles (bougies, radio, piles, médicaments...).
- Eviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.

NIVEAU « ORANGE »

- Ecouter les bulletins météo et les consignes diffusées.
- Préparer et consolider les habitations.
- Protéger les embarcations nautiques.
- Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, échafaudages...).
- Démonter les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.

NIVEAU « ROUGE »

- Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités.
- **REJOINDRE VOTRE HABITATION OU UN ABRI SÛR.**
- Préparer la pièce la plus sûre pour vous y réfugier durant l'événement.
- Eviter tous déplacements.
- Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile.
- Protéger votre habitation, fermer toutes les ouvertures et issues.
- Rentrer les animaux.

NIVEAU « VIOLET »

- Rester à l'écoute des conditions météo et respecter les consignes des autorités.
- Rester à l'abri et **NE SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE.**
- Se réfugier dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.
- Interdiction de circuler à pied ou en voiture.
- Ne pas utiliser de feu à flamme nue.

NIVEAU « GRIS »

- Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.
- Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez.
- Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent.
- Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles.
- Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE.



instructions in English [click here](#)

Alerte à la population :

les rôles de la préfecture et de la Collectivité

L'alerte cyclonique est un ensemble de mesures de sécurité civile visant à protéger les personnes et les biens menacés par un cyclone. Elle a pour unique objet d'appeler la population à adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Le préfet est le directeur des opérations et du plan Orsec



Il reçoit la menace météorologique et diffuse l'alerte à trois niveaux : aux acteurs de la gestion de la crise, à la collectivité et à la population.

Il est le directeur des opérations.



Il dirige et coordonne les actions de tous les intervenants et mobilise les moyens publics et privés sur le territoire. Il assure et organise la communication en informant les niveaux administratifs supérieurs, notamment la cellule interministérielle de crise à Paris.



Il décide du passage en telle vigilance sur les conseils scientifiques de Météo France, puis Météo France diffuse le message relayé ensuite par l'ensemble des autorités à la population et aux médias.

Il dirige par ailleurs le dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. Le programme Orsec réunit l'ensemble des secours (pompiers, samu, gendarmes, etc.) et est toujours placé sous la direction unique du préfet du territoire sauf si l'événement a lieu à une plus grande échelle.



Dans ce cas, Orsec est déployé au niveau maritime et zonal (regroupant plusieurs régions) et placé sous l'autorité du préfet de zone. Pour nos territoires, le préfet de zone est le préfet de Martinique.

Durant un phénomène, la préfecture et la Collectivité activeront leur propre centre opérationnel, celui de l'Etat se trouve en préfecture.

Alerte à la population : les rôles de la préfecture et de la Collectivité

LA COLLECTIVITÉ AGIT SELON UN PLAN TERRITORIAL DE SAUVEGARDE (PTS)

Selon le code général des collectivités territoriales, elle doit :

- mettre en œuvre des mesures de protection des biens et des personnes,



- participer au maintien de l'ordre public,
- assister les sinistrés (hébergement, etc.),
- déblayer les routes, gérer les déchets,
- sécuriser les zones dangereuses,
- interdire la baignade en cas de danger, etc.

Pour gérer de manière efficace la crise, la Collectivité s'est dotée d'un plan territorial de sauvegarde (PTS) en mars 2020. «C'est le maillon local de la sécurité civile. C'est un outil complémentaire et compatible au plan Orsec et renforce donc l'organisation générale des secours », explique la Collectivité.

Le PTS est déclenché par le président de la COM.

Le plan territorial de sauvegarde définit l'organisation des équipes opérationnelles de la COM «pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus». Les équipes opérationnelles sont réparties en plusieurs groupes : la cellule opérationnelle, le poste de commandement, l'équipe communication, les équipes d'intervention, l'équipe logistique, l'équipe juridique et financière, l'équipe administrative.



Pour aller plus loin

Le code de l'environnement impose aux communes d'élaborer leur document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) ou document d'information territorial pour la COM de Saint-Martin (Ditrim). Il a pour objectif d'informer sur les risques, naturels et technologiques, présents sur le territoire et de sensibiliser sur les conduites à tenir pour la sécurité des habitants.



CONSEILS POUR SE PRÉPARER EN CAS D'OURAGAN



ÊTRE EN SÉCURITÉ QUAND UNE CATASTROPHE SURVIENT

NETTOYEZ ET SÉCURISEZ LES ABORDS DE VOTRE MAISON

1 EVACUEZ LES ENCOMBRANTS

Retirez les objets encombrants qui peuvent devenir dangereux lors de vents violents (tôles, planches, ferraille).



2 SÉCURISEZ VOS PORTES/FENÊTRES

Vérifiez les volets et/ou placez du contreplaqué pour protéger vos fenêtres et portes.



3 CONSOLIDEZ VOTRE TOIT

Si nécessaire, consolidez votre toit. Remplacez ou ajoutez des vis tous les 50cm.



4 NETTOYEZ LES GOUTTIÈRES

Assurez le bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (canaux, gouttières).



5 PROTÉGEZ LES ACCÈS

Si vous vivez en zone inondable, assurez-vous de préparer à l'avance un système de protection qui aidera à réduire la pénétration de l'eau dans votre maison (plaques, métalliques, sacs de sable, silicone).



6 IDENTIFIEZ UN ABRI SÛR

Organisez votre évacuation si nécessaire. Choisissez la maison d'un ami ou d'un membre de la famille et organisez-vous dès maintenant pour préparer votre séjour ou rendez-vous dans un abri public sûr.



7 LIEU SÛR

Préparez une pièce sûre dans la maison pour protéger votre famille en cas d'alerte.



CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES



SÉCURISEZ VOTRE MAISON

Vérifiez votre toit, fermez et renforcez les volets et les fenêtres.



RESTEZ INFORMÉ

Suivez les alertes officielles et les instructions locales.



ENTRAIDEZ-VOUS

Veillez sur vos voisins, en particulier les personnes âgées et handicapées.



N'OUBLIEZ PAS VOS ANIMAUX

Préparez de la nourriture, de l'eau et un endroit sûr pour vos animaux.



NUMÉROS D'URGENCE

112 Urgence

17 Police

18 Pompiers

15 SAMU (Urgence médicale)



SOYEZ PRÊTS, METTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ
PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE



CONSEILS POUR SE PRÉPARER EN CAS D'OURAGAN



ÊTRE EN SÉCURITÉ QUAND UNE CATASTROPHE SURVIENT

FOURNITURES NÉCESSAIRES EN CAS D'URGENCE

1

RÉSERVE ALIMENTAIRE

Constituez et stockez, dans un endroit sûr, une réserve alimentaire suffisante et de longue durée : riz, conserves, sucre, huile, biscuits, nourriture pour bébé et nourriture pour animaux (si vous en avez.)



2

EAU POTABLE

Prévoyez une réserve d'eau pour la famille pour plusieurs jours (au moins 10 litres par personne).



10 LITRES PAR PERSONNE MINIMUM

3

SOURCES D'ÉNERGIE

Prévoyez une radio, une lampe torche avec des piles ou même un générateur avec une petite réserve de carburant.



4

OUTILS ET ÉQUIPEMENT

Stockez dans un endroit accessible l'équipement et les outils susceptibles d'être utiles après un ouragan : hache, scie, clous, marteaux, bâches, contreplaqué, etc.



5

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

Ayez une trousse de premiers secours : antiseptique, désinfectant, coton absorbant, compresses, bandages et vos médicaments si vous suivez un traitement.



6

DOCUMENTS IMPORTANTS

Vérifiez vos contrats d'assurance (maison, voiture) et conservez vos documents importants sous plastique dans un endroit sûr.



CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES



SÉCURISEZ VOTRE MAISON

Vérifiez votre toit, fermez et renforcez les volets et les fenêtres.



RESTEZ INFORMÉ

Suivez les alertes officielles et les consignes des autorités locales.



ENTRAIDEZ-VOUS

Prenez soin de vos voisins, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



N'OUBLIEZ PAS VOS ANIMAUX

Prévoyez de la nourriture, de l'eau et un endroit sûr pour vos animaux.



NUMÉROS D'URGENCE



112
Urgences

17
Police

18
Sapeurs-Pompiers

15
SAMU (Urgences médicales)

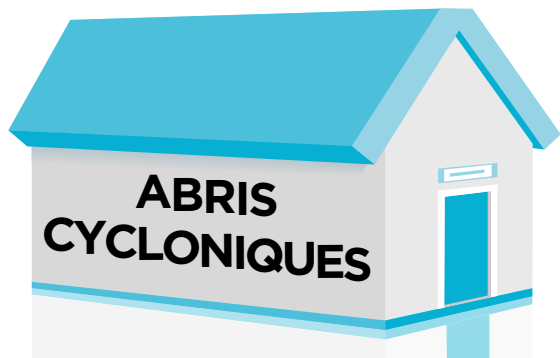


SOYEZ PRÊTS, METTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ
PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE



Sept abris cycloniques à la disposition de la population

1900 places dont 400 supplémentaires



La Collectivité dispose de **SEPT SITES** capables d'accueillir la population en cas de cyclone ; ces sites dits abris cycloniques ont une capacité totale de 1 900 places, soit 400 de plus que l'an passé. Cette hausse est due à l'ouverture récente d'un nouvel abri au sein

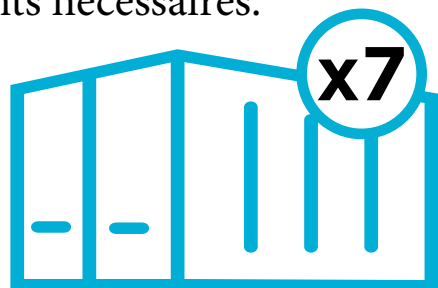
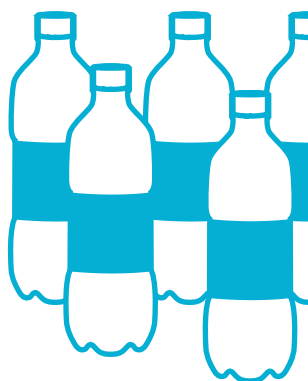
du collège Soualiga à la Savane, d'une capacité de 600 places.

En revanche, la COM a fermé le site de l'ASMT et ses 200 places dans le secteur de l'Anse Marcel.

Les abris ouvrent dès le déclenchement de l'**ALERTE ROUGE**.

Autonomie

Chaque abri a «une autonomie complète» et peut assurer la survie de cent personnes pendant 96 heures. La COM commande sept conteneurs d'urgence, qui sont installés à proximité de chaque abri au moment du déclenchement de l'alerte rouge ; chaque conteneur comprend des denrées et autres équipements nécessaires.



Comment s'y rendre



Les résidents qui ne se sentent pas en sécurité chez eux peuvent aller par leurs propres moyens dans l'abri le plus proche de chez eux. Sinon, ils peuvent emprunter le **bus mis à disposition par la COM**. Celle-ci sélectionne en amont une entreprise selon la procédure des marchés publics, pour intervenir en cas de besoin. Les lieux de rassemblement et de ramassage sont prédéfinis. Après l'ouragan, les personnes seront ramenées aux mêmes endroits.

L'objectif de la COM est de disposer à moyen terme d'une capacité d'accueil de 3 000 places. **Deux nouveaux abris seront prochainement opérationnels** au sein du collège 600 à Quartier d'Orléans ainsi que dans le bâtiment de la médiathèque à Concordia.



Celui de **la médiathèque devrait être médicalisé**. Deux espaces y sont prévus au rez de chaussée : un abri dit classique et un abri médicalisé dont les capacités d'accueil respectives sont de 270 et 60 places. Conçu en concertation avec les médecins de l'hôpital, il accueillera les personnes qui sont hospitalisées à domicile notamment.



Les abris cycloniques

Où et comment y aller

La COM met à disposition sept abris et un service de transport pour s'y rendre. Retrouvez la localisation des abris et des points de rassemblement pour bénéficier du transport.

RETROUVER LES POINTS GPS DES SITES
EN CLIQUANT SUR LES PHOTOS



SECTEURS DES TERRES BASSES À MORNE VALOIS :

3 abris d'une capacité totale de 580 personnes



abris n°
1

Ecole Evelina Halley

(Rue Jean-Luc Hamlet, Concordia)

210 personnes



abris n°
2

Ecole Hervé Williams

(Route du Spring, Concordia)

170 personnes



abris n°
3

Ecole Emile Choisy

(Rue Léopold Mingau, Concordia)

200 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau du **parking de l'ancien centre culturel de Sandy Ground** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'un des trois abris à Marigot.



SECTEURS DE CRIPPLE GATE À RAMBAUD



abris n°
4

Ecole Marie-Antoinette Richards

(Rambaud)

100 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau de **Mon rêve** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'abri à l'école Marie-Antoinette Richards.



CONSULTER LA CARTE CLIQUEZ ICI

Les abris cycloniques



RETROUVER LES POINTS GPS
DES SITES



EN CLIQUANT
SUR LES PHOTOS

SECTEURS DE LA SAVANNE À LA BAIE ORIENTALE



abris n°
5

Cité scolaire
(La Savane, Grand Case)

360 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau de l'**école Elie Gibbs** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'abri à la cité scolaire.

SECTEURS DE ANSE MARCEL À CUL DE SAC



abris n°
6

Collège Soualiga
(La Savane, Grand Case)

600 personnes



La COM n'a pas encore communiqué le point de rencontre et le dispositif de transport.

SECTEURS DE QUARTIER D'ORLÉANS À OYSTER POND



abris n°
7

Ecole Clair Saint-Maximin
(Rue Corossol, Quartier d'Orléans)

260 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau des **terrains de tennis** ; les personnes seront ensuite redirigées vers les abris à l'école Clair Saint-Maximin et la cité scolaire.

[**CONSULTER LA CARTE CLIQUEZ ICI**](#)

Les abris cycloniques

CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRI SÛR

Si vous prévoyez d'occuper un abri sûr vous devez :

Vous munir de quelques provisions telles que :

- briques de jus et/ou de lait
- pain, biscottes, biscuits
- barres énergétiques, barres de chocolat...

Vous munir de matériels utiles tels que :

- effets personnels (nécessaire de toilette, serviette, rechange, couverts...)
- draps ou couvertures
- une trousse de secours
- lampe de poche et transistor à piles

Penser à amener :

- vos pièces d'identité
- vos documents importants
- vos médicaments et la prescription en cas de traitement médical en cours
- votre carnet de santé et/ou de vaccination

Si vous avez des enfants en bas âge prévoir tout le nécessaire :

- alimentaire (lait, biberon, petits pots...)
- de confort (cuvette en plastique, produits de toilette, change...)
- médical (traitement en cours d'urgence)

Si vous suivez un traitement médical lourd ou si vous avez des problèmes de santé importants :

- vous rapprocher de votre médecin traitant ou de l'hôpital qui jugera de la conduite à tenir

Lorsque vous quittez votre domicile :

- prévenir vos voisins, famille et amis de votre destination
- sécuriser au mieux votre logement (couper l'électricité et le gaz, rentrer les objets mobiles...)



instructions in English
[click here](#)

Attention



Dans un abri sûr :

- les règles de vie en société **sont de rigueur** (civisme, hygiène, convivialité, respect de l'autre)
- l'alcool et le tabac **sont interdits**
- l'usage de feu, d'armes ou d'objets tranchants est **à proscrire**
- le confinement est **obligatoire** et s'applique à tous
- les responsables désignés par la Collectivité sont les **seuls interlocuteurs** du Poste de Commandement
- la présence d'agents de Police Territoriale sera envisagée pour le **bon ordre** et la **sécurité**

cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

PROTÉGER L'HABITAT ET SES BIENS



page 29

**Que dois-je faire au début
de la saison cyclonique ?**

pages 30 et 31

Protéger son habitation

pages 35 et 36

Logement : qui l'assure ?

pages 37 à 39

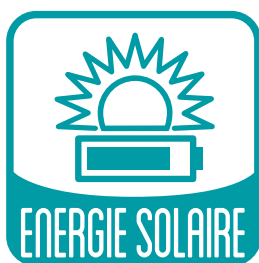
**Que couvre l'assurance habitation
d'un particulier ?**

page 41

**Comment élaguer un arbre
proche d'un fil électrique**

consultez les
CONSEILS DES PRO...

cliquez
sur l'icône



SXM DOMOTIQUE
NEW HYDRA CONCEPT



ÉLAGAGE
edf



SAD
Conception

Que dois-je faire au début de la saison cyclonique ?

Que vous soyez dans un appartement ou dans une maison, il est conseillé de renforcer son habitation et de procéder à certaines vérifications d'usage. Voici quelques-unes des actions à mener en priorité.

Élaguez les branches d'arbres situées trop près de votre maison et pouvant céder à de fortes rafales de vent

Toutes vos toitures en tôles ondulées doivent être vérifiées et solidement fixées

Vérifiez vos équipements solaires

Retirez vos antennes de télévision

Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau non protégés

Prévoyez la protection de vos baies vitrées par des panneaux de bois amovibles

Réalisez un «traitement de choc»

Vérifiez et consolidez les grillages, rambardes, portails qui délimitent votre terrain

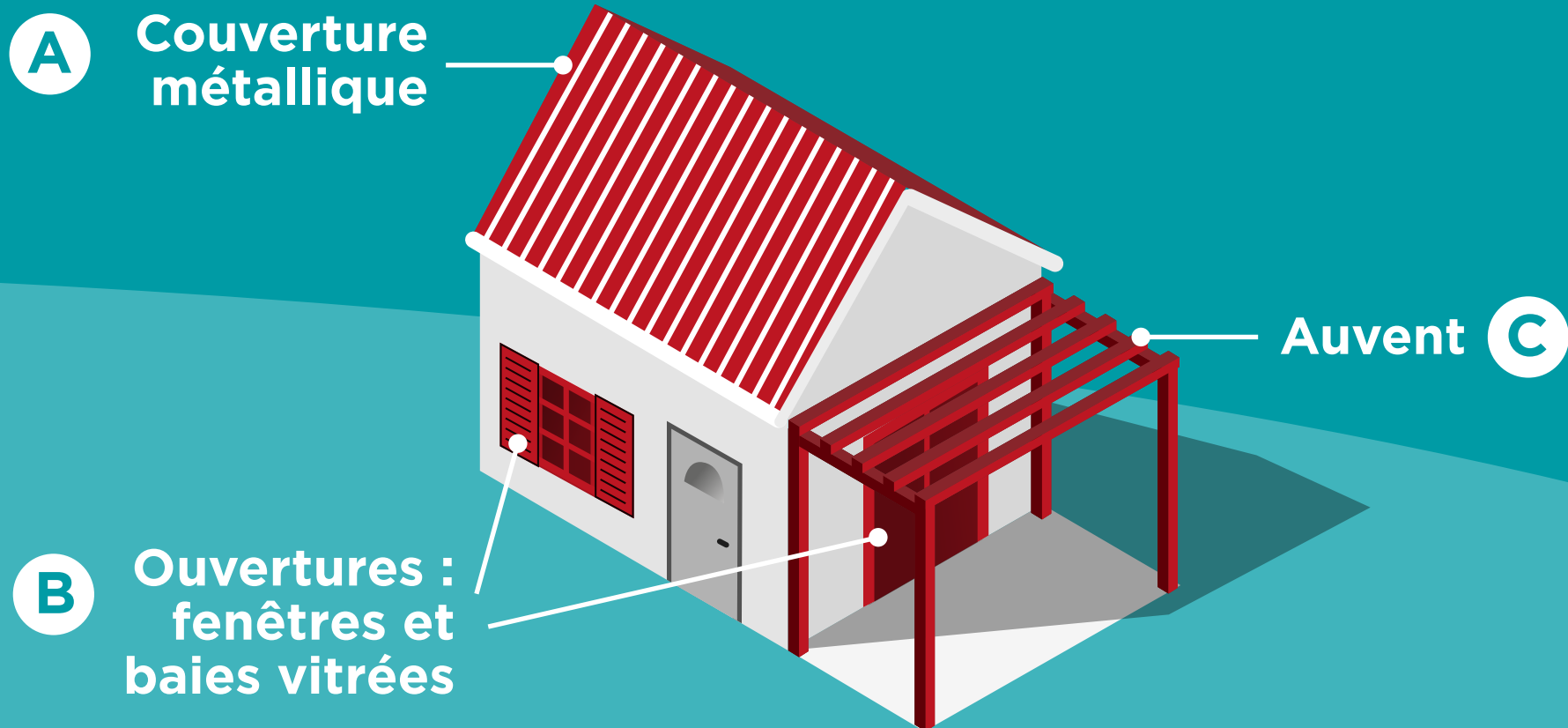
Vérifiez vos assurances, auto et habitation

Haubanez vos toitures et vos pergolas

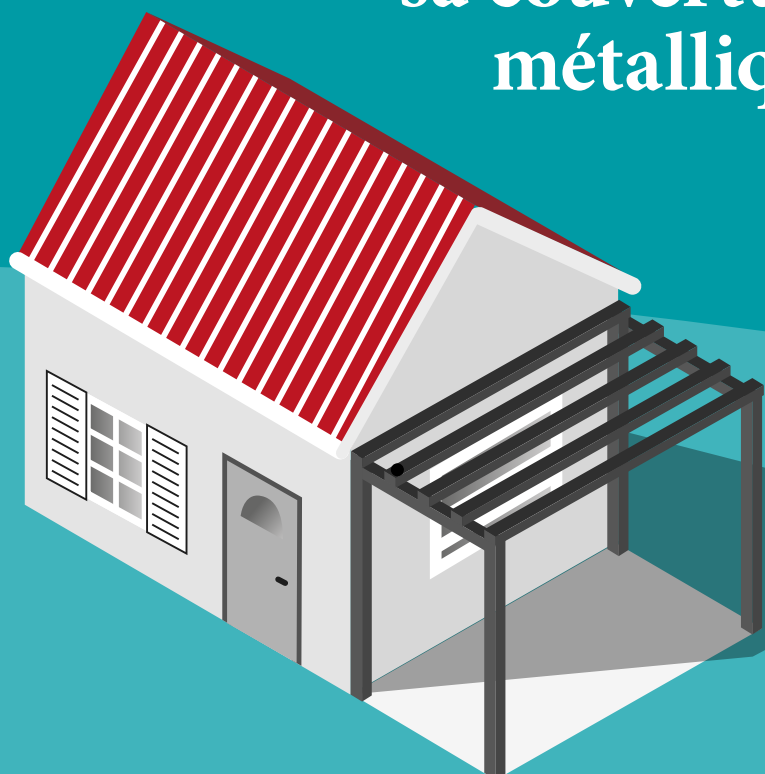
Protéger son habitation

Quelques heures avant l'impact de l'ouragan, chacun doit terminer la mise en sécurité de son habitat en procédant aux dernières vérifications et en s'assurant d'avoir retiré tout de ce qui pourrait se transformer en projectile de son jardin, de sa terrasse ou de son balcon.

Toutefois, de nombreuses actions peuvent être accomplies dès le début de la saison afin de protéger au mieux son habitat. Voici quelques conseils issus du guide de bonnes pratiques édité par la Collectivité et l'État.



A Vérifier sa couverture métallique



Lors d'un cyclone, si les couvertures en tôle d'acier ou d'aluminium ne sont pas correctement conçues, elles peuvent être arrachées :

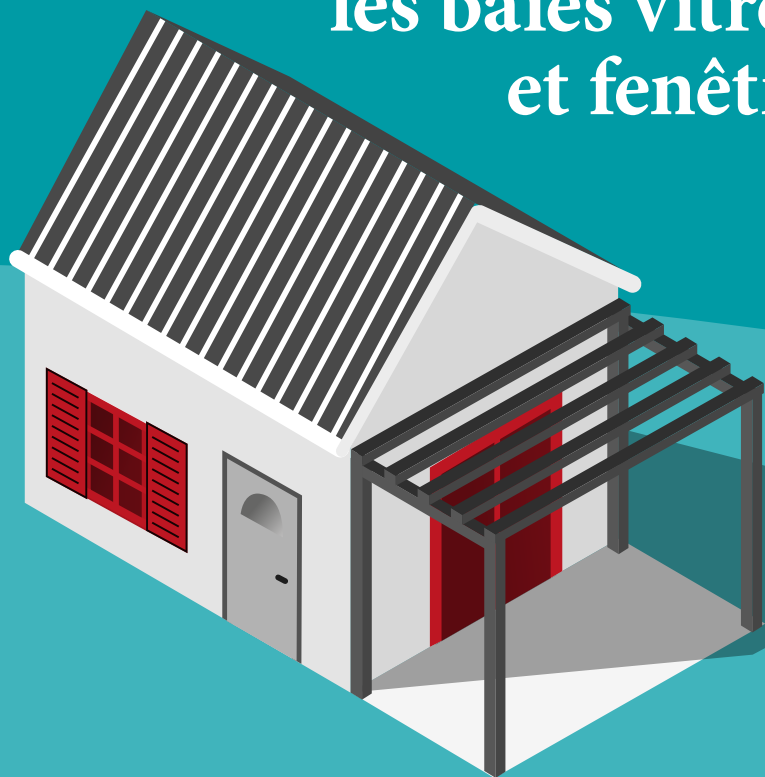
- car la tôle est trop fine et/ou la tête de vis est trop petite,
- car la fixation ne tient pas car elle n'est pas adaptée au support (bois, métal, béton).

Il est conseillé de vérifier une fois par an l'état de la toiture métallique et ainsi de s'assurer qu'il n'y a pas de dégradation et que le serrage est correct. Cette vérification doit aussi intervenir après un cyclone.

On doit aussi s'assurer que les évacuations d'eau ne sont pas bouchées avec des végétaux, que les fixations et les bords des tôles ne présentent pas de signes de corrosion. Si tel est le cas, l'intervention d'un professionnel spécialisé est conseillée.

B

Vérifier les baies vitrées et fenêtres



Lors d'un cyclone, le risque pour les ouvertures est une rupture :

- des vitrages à cause ou non d'un projectile,
- des fixations, ce qui peut endommager le mur.

Pour éviter toute rupture à cause d'un projectile, il est recommandé de **protéger ses fenêtres avec des volets** (roulants, en bois adaptés, etc.) ou des «**protections provisoires**».

Si vous avez des volets, le fournisseur doit pouvoir donner les détails du fabricant quant à la résistance des volets aux cyclones.

Si vous installez des «protections provisoires», les autorités recommandent pour les fenêtres d'une dimension maximale de 1,5 x 1,5 m², un panneau d'OSB3 de 18 mm et de le fixer tout autour de l'encadrement de la fenêtre tous les 15 cm (clous, ou vis).

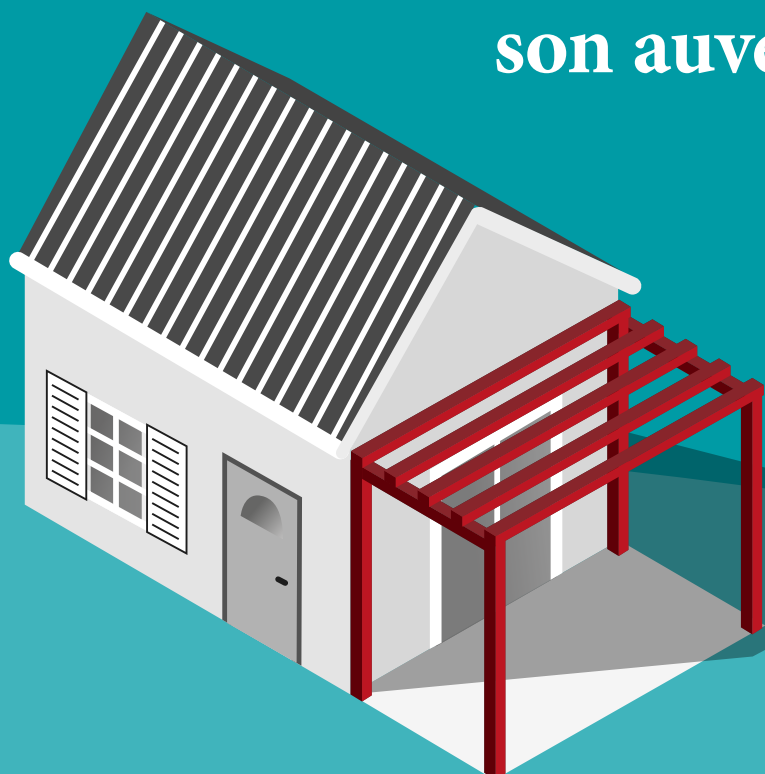
En amont de la saison cyclonique, il est recommandé de vérifier ses fenêtres, baies vitrées et volets afin de voir s'ils ne présentent des signes de dégradation.

Assurez-vous :

- si l'ouverture est en bois, que l'état de la peinture est bon,
- si l'ouverture est en métal, qu'il n'y ait pas de points de rouille, notamment au niveau des éléments mobiles,
- que les éléments de fixation ne soient pas corrodés ou pas suffisamment fixés au mur.

C

Vérifier son auvent



Lors d'un cyclone, un auvent peut être arraché si :

- la toiture à laquelle il est attachée, se soulève, voire s'envole
- il est mal conçu (défaut de dimensionnement, de construction, d'assemblage).

Il est recommandé d'entretenir et de vérifier son auvent une fois par an. Il s'agit notamment de constater qu'il n'y a pas de champignons ou d'insectes dans le bois, que les serrages des boulons sont corrects.

énergie solaire

Les cyclones représentent une menace sérieuse pour les installations photovoltaïques, qui peuvent être endommagées par des vents violents, des débris volants et des fortes précipitations.

Si le démontage des installations photovoltaïques avant un cyclone n'est pas possible, il est crucial de prendre des mesures pour minimiser les risques de dommages. Voici quelques recommandations pour sécuriser les panneaux solaires en place :

INSPECTION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Inspection des panneaux solaires :

Vérifiez tous les panneaux pour déceler des fissures, des fixations desserrées ou des signes de détérioration.

Nettoyage : Assurez-vous que les panneaux sont propres, car la saleté et les débris peuvent réduire leur efficacité et causer des dommages supplémentaires.

Évaluation des structures de montage : Examinez les structures de montage pour vous assurer qu'elles sont solidement ancrées et en bon état.

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION

Ancrage des structures : Utilisez des ancrages supplémentaires pour renforcer les structures de montage des panneaux solaires, particulièrement dans les zones sujettes à des vents violents.

Protection contre les débris : Installez des barrières ou des filets pour protéger les panneaux des débris volants.

Réduction de la surface exposée : Dans la mesure du possible, inclinez les panneaux de manière à réduire la surface exposée aux vents dominants.

suite en page suivante



FAIRE APPEL À DES PERSONNES QUALIFIÉES PAR DES ORGANISMES RECONNUS EST ESSENTIEL POUR LA GESTION EFFICACE ET SÉCURISÉE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES.

énergie solaire

PROTECTION DES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

Boîtes de jonction et onduleurs :

Assurez-vous que tous les composants électriques, y compris les boîtes de jonction et les onduleurs, sont bien protégés et étanches.

Déconnexion des systèmes :

Déconnectez les systèmes photovoltaïques du réseau électrique pour éviter les surtensions et les dommages électriques.

Stockage des batteries : Si votre système comprend des batteries, assurez-vous qu'elles sont stockées dans un endroit sûr, sec et bien ventilé.

PLANIFICATION ET PRÉPARATION

Élaborer un plan d'urgence :

Ayez un plan d'urgence en place, incluant des instructions sur la déconnexion des systèmes et la protection des composants.

Coordination avec les autorités

locales : Restez informé des prévisions météorologiques et des instructions des autorités locales.

Documentation et assurance :

Prenez des photos de votre installation avant le cyclone pour des raisons d'assurance et documentez tous les équipements.

APRÈS LE CYCLONE

Inspection post-cyclone :

Une fois le cyclone passé, inspectez minutieusement l'installation pour évaluer les dommages.

Réparation et remise en état :

Effectuez les réparations nécessaires avant de reconnecter le système.

Évaluation des performances :

Testez les performances du système pour s'assurer qu'il fonctionne correctement.

Contactez votre spécialiste

SXM Domotique

06 90 13 70 70

Web : www.sxmdomotique.com



EN PRENANT CES MESURES PROACTIVES, VOUS POUVEZ RÉDUIRE LES RISQUES DE DOMMAGES À VOTRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE ET ASSURER UNE REPRISE PLUS RAPIDE APRÈS UN CYCLONE.



SXM DOMOTIQUE

by **NEW MEDIA CONCEPTS**



INSTALLATION SOLAIRE

**Autoconsommation
ou avec batteries**

*Faites le plein
de soleil !*



QUELQUES ÉQUIPEMENTS...



Générateur solaire



Kit anti-coupure



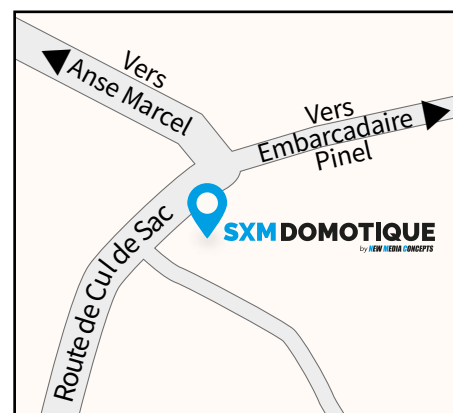
Chauffe-eau 30L
Photovoltaïque



Pompe de piscine solaire



*Confiez-nous
votre projet !*



contact@sxmdomotique.com
www.sxmdomotique.com

0690 13 70 70

Logement : qui l'assure ?

Tout dépend de la situation. Un logement peut être occupé par son propriétaire, non occupé, loué à un particulier. Des nuances sont aussi apportées selon que le logement se situe en copropriété ou non.



designed by @pikisuperstar - Freepik.com

PROPRIÉTAIRE

COPROPRIÉTÉ

L'**assurance habitation** n'est pas obligatoire, que le propriétaire occupe ou non le logement.

Par contre, l'**assurance responsabilité civile (RC)** l'est. Cela permet d'être couvert si un sinistre provenant de sa partie privative, occasionne des dégâts chez un autre copropriétaire ou dans la copropriété.



La copropriété doit être assurée par une **couverture collective**, au moins en ce qui concerne la responsabilité civile. L'assurance multirisques est facultative.

LOGEMENT INDIVIDUEL

L'**assurance habitation** n'est pas obligatoire, que le propriétaire occupe ou non le logement.

En cas de non souscription, les dégâts causés par un sinistre lors d'un ouragan **ne seront pas indemnisés**. Les frais de réparations seront à la charge du propriétaire, y compris ceux causés chez le voisin.

Une **assurance de responsabilité civile (RC)** est recommandée par les professionnels afin d'être indemnisés des dégâts causés par un sinistre chez le voisin.

Si le propriétaire laisse son logement vide ou s'il le loue, il s'agit d'une **assurance propriétaire non occupant (PNO)** aux garanties similaires que la RC.

LOCATAIRE

Il est obligé de souscrire une **assurance risques locatifs**. Il doit en fournir la preuve lors de la signature du bail (qui, pour rappel, est aussi obligatoire) et une fois tous les ans lors de la reconduction dudit contrat.

Cette assurance permet de couvrir les dommages causés au logement par un incendie, dégâts des eaux, etc. Pour couvrir les dommages causés au logement du voisin, une **garantie supplémentaire** doit être souscrite.

Pour couvrir ses effets personnels (meubles, etc.), une assurance dites **multirisques habitation** doit être souscrite en plus.



designed by @storyset - Freepik.com

QUEL EST L'INTÉRÊT DE L'ASSURANCE HABITATION, CLIQUEZ ICI.



POURQUOI MON ASSUREUR
A BESOIN DE MES DONNÉES
PERSONNELLES ?



Que couvre l'assurance habitation d'un particulier ?

En assurant vos biens contre l'incendie, vous êtes automatiquement couvert contre les dégâts dus aux catastrophes naturelles. Selon l'intensité du phénomène, la garantie TOC ou la garantie CAT NAT s'appliquera.

A noter qu'assurer sa maison n'est pas obligatoire pour un propriétaire (sauf en copropriété) mais l'est pour un locataire.



Le principe de base, ce que dit le code des assurances

Tous les contrats d'assurance couvrant les **dommages d'incendie ou tous autres dommages** à des biens ainsi que les dommages aux véhicules terrestres à moteur, ouvrent droit à **la garantie contre les effets du vent dû aux tempêtes, ouragans et cyclones**, sur les biens faisant l'objet de tels contrats. C'est ce qu'on appelle **la garantie TOC**.

Les **indemnisations résultant de la garantie TOC** sont attribuées aux assurés en tenant compte des limites de franchise, du plafond et de la vétusté contractuellement fixés, qui peuvent être différents de ceux prévus au titre de la garantie contre l'incendie. Cette disposition a été introduite en mars 2022. De plus, les indemnités sont déterminées en fonction de l'usage et de la nature de ces biens.



Ne sont toutefois pas concernés les dommages dus à des vents ayant atteint ou dépassé 145 km/h en moyenne sur dix minutes ou 215 km/h en rafales.

Dans ce cas, ce sera **la garantie catastrophe naturelle, dit CAT NAT**, qui s'appliquera. (lire ci-dessous).

Si le bien n'est pas utilisé à titre exclusivement personnel, les conditions de la garantie TOC sont déterminées en fonction de l'usage et de la nature de ces biens.

CONSULTER L'ARTICLE DU CODE DES ASSURANCES ICI.

Les biens couverts par la garantie TOC ou CAT NAT :



Les bâtiments appartenant à l'assuré ainsi que leurs aménagements et installations qui ne peuvent être détachés sans être détériorés ou sans détériorer la construction (maison, appartement, greniers, cave, garages, abris de jardins, etc.).



Le mobilier personnel (meubles et objets personnels) appartenant à l'assuré, aux membres de sa famille, à ses employés et ouvriers et à toute autre personne résidant où se trouvant momentanément dans les lieux assurés.

(suite en page 39)

Cette rubrique
vous est offerte par

Crédit Mutuel
Saint-Martin

LES SOLUTIONS MAISON DU CRÉDIT MUTUEL

Assurance habitation :
au Crédit Mutuel,
les garanties essentielles
ne sont pas en option.

**Une assurance habitation qui s'adapte
à vos besoins.**

Toutes les garanties essentielles incluses
dès la base du contrat, pour votre tranquillité



Responsabilité civile
et défense recours



Dégâts
des eaux



Tempête



Inondation



Incendie et
événements assimilés



Assistance
à domicile⁽¹⁾



Autres événements
(catastrophes naturelles,
technologiques et attentats)

Les + Crédit Mutuel

Sont également inclus :



Vol, vandalisme,
dommage d'effraction



Bris de glace



Accidents d'ordre
électrique

(1) Dans la limite et selon les conditions prévues dans le contrat dont les prestations d'assistance sont assurées par AWP P&C.

Que couvre l'assurance habitation d'un particulier ?



La garantie et l'état CAT NAT, ce que dit le code des assurances

Si la garantie TOC ne s'applique pas, automatiquement la garantie CAT NAT s'applique. Celle-ci est enclenchée lorsqu'un arrêté ministériel de catastrophe naturelle est publié au Journal officiel de la République française. L'état de CAT NAT doit être demandé par la collectivité sinistrée à l'État.

Sont considérés comme les effets des catastrophes naturelles les dommages matériels directs non assurables dus à l'intensité anormale d'un agent naturel (...), lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

Seuls les dommages dus aux effets listés dans l'arrêté sont pris en compte par la garantie CAT NAT. Les effets peuvent être limités à un quartier d'un territoire.

Les frais de relogement d'urgence des personnes sinistrées dont la résidence principale est rendue impropre à l'habitation (insécurité, insalubrité, etc.) sont pris en charge par la garantie. Les modalités de prise en charge de ces frais sont fixées par décret.

CONSULTER L'ARTICLE DU CODE DES ASSURANCES ICI.

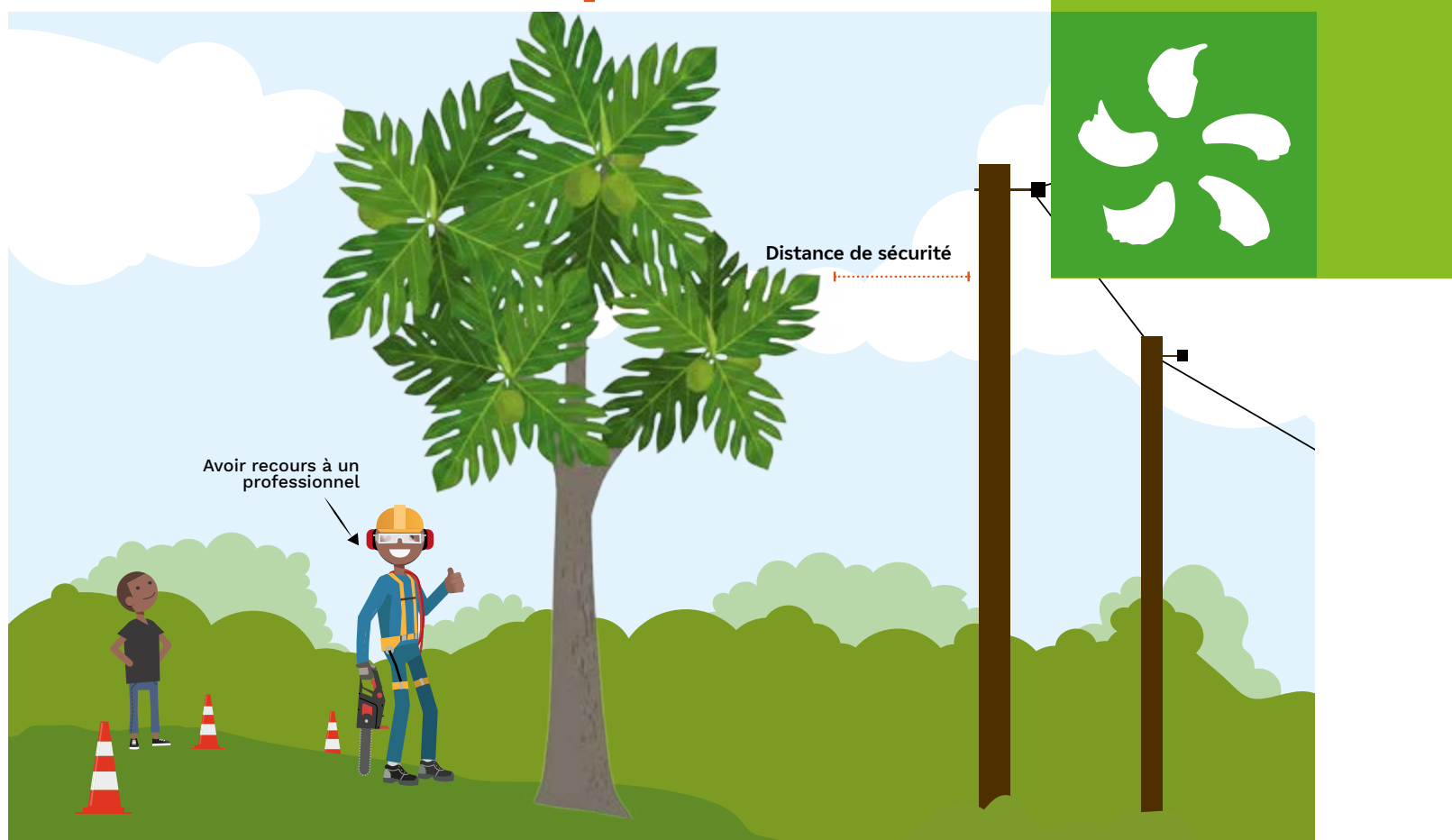
Le cyclone, principale menace en outre-mer

Il existe sept catastrophes naturelles en outre-mer mais elles ne concernent pas toutes tous les territoires : cyclones, séismes, inondations, submersions marines, volcanisme, mouvements de terrain, tsunamis. La Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Réunion présentent tous les risques, à l'opposé St-Pierre et Miquelon seulement trois. Saint-Martin est concernée par tous les risques à l'exception du volcanisme. La principale menace demeure les cyclones. « Ils pèsent, au regard des dommages modélisés, environ deux fois plus lourd que les séismes en Guadeloupe et à Saint-Barthélemy, trois fois en Martinique et à Saint-Martin », commente la Caisse Centrale de Réassurance (CCR). « Le coût des dommages assurés dus aux catastrophes naturelles dans les outre-mer s'élève à 3,1 milliards d'euros sur la période 1995-2019. Les vents cycloniques, intégrés au régime Cat Nat depuis l'an 2000 seulement, représentent plus de 80 % de ce coût », ajoute la CCR.



- Les départements ultramarins n'étaient pas couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles à sa création en 1982. Ils le sont depuis 1990 suite au passage des cyclones Hugo sur les Antilles et Firinga à La Réunion.
- 1294 arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles ont concerné les territoires d'outre-mer entre 1990-2021 dont 495 en Martinique, 358 en Guadeloupe et 323 à la Réunion. A Saint-Martin, 13 arrêtés ont été publiés.

Contre les coupures, *à vous de couper*



Tous engagés !

Tout au long de l'année, et surtout, avant la période cyclonique, pensez à élaguer régulièrement vos arbres. Cet entretien régulier de la végétation permettra le bon acheminement de l'électricité et évitera, en cas de vents violents, que les branches ne touchent, n'endommagent ou ne fassent tomber les lignes électriques, limitant ainsi les risques de coupures ou d'électrocution.

Tous responsables !

Si les arbres sont sur un terrain privé, il est alors de votre responsabilité d'engager les travaux d'élagage préventifs, avant que leurs branches ne respectent plus les distances de sécurité, soit 1 mètre des fils électriques basse tension ou 2 mètres minimum des fils haute tension. L'élagage doit être réalisé dans le respect de la biodiversité, en préservant la faune et la flore, notamment durant les périodes de nidification et en présence d'espèces protégées.

Tous protégés !

Ne touchez jamais une branche ou un objet en contact ou très proche d'une ligne électrique et restez impérativement à 3 mètres minimum de tout câble dans les airs. Et afin de vous assurer un maximum de sécurité, il est conseillé que vous fassiez appel à des professionnels et d'informer EDF 15 jours avant le début des travaux d'élagage.

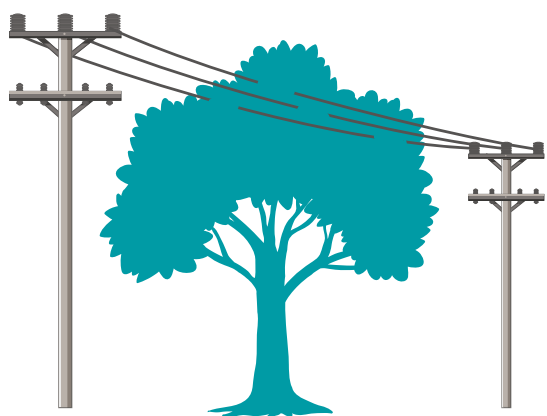
Si vous repérez un arbre menaçant de tomber sur une ligne électrique, un câble distendu tombé au sol ou un poteau incliné ou déséquilibré, signalez-le à EDF en Guadeloupe au 0590 91 76 00.



Retrouvez toutes les informations sur l'élagage sur le site : **edf.gp**

Comment élaguer un arbre proche d'un fil électrique

Après le passage d'un cyclone, la distribution de l'électricité peut être interrompue par des câbles sectionnés par la chute d'un arbre. Les arbres à proximité des lignes électriques doivent être élagués tout au long de l'année et en particulier au début de la période cyclonique.



Quelles branches doivent être élaguées ?

Celles qui sont trop près des câbles et qui sont sur le domaine public et des terrains privés.

Les branches considérées trop près des câbles se trouvent à :

- **moins de 3 mètres** des fils électriques basse tension en conducteurs nus,
- **5 mètres** des fils électriques moyenne tension en conducteurs nus,
- **10 mètres** des fils électriques haute tension en conducteurs nus.

➔ Si une de ces valeurs est inférieure, l'élagage devient obligatoire.



Qui est propriétaire de l'arbre ?

- Si l'arbre dont les branches présentent un danger, est sur **le domaine public**, son propriétaire est la collectivité et c'est à elle de procéder aux travaux d'élagage. Si l'arbre a été planté avant la construction de la ligne, les travaux appartiennent à EDF.
- Si l'arbre est sur **un terrain privé**, le propriétaire de celui-ci est aussi propriétaire de l'arbre et c'est à lui d'élaguer les branches qui sont sur son terrain et celles qui débordent sur le domaine public.



Quelles sont les responsabilités du propriétaire ?

Particulier ou privé, le propriétaire de l'arbre est responsable des dégâts causés et l'élagage est à sa charge.

Si EDF se trouve contraint de réaliser cet élagage (notamment pour des raisons de sécurité), la charge financière sera alors répercutée auprès du propriétaire, précise EDF.

Le propriétaire doit au moins 12 jours avant le début des travaux, transmettre à EDF une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).

 [Télécharger la DICT, Cerfa N°14434*02.](#)

Quelques règles sécurité à respecter



- Ne réalisez pas d'élagage aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'EDF
- Ayez recours à des entreprises spécialisées
- Ne touchez jamais une branche en contact ou très proche d'une ligne
- Ne vous approchez pas ou n'approchez pas des objets situés à moins de 3 mètres d'une ligne
- Toute personne constatant qu'un arbre menace de tomber sur une ligne électrique doit prévenir le plus rapidement possible **EDF** au **0590 82 43 00**



PISCINE : BIEN L'ENTRETENIR ET LA PROTÉGER AVANT ET APRÈS UN CYCLONE

À Saint-Martin, les cyclones peuvent laisser votre piscine dans un état critique. Un bon entretien avant et après l'événement climatique est essentiel pour préserver la qualité de l'eau, vos équipements et la durabilité de votre bassin.



AVANT LE CYCLONE : ANTICIPER POUR PROTÉGER

- ✓ Vérifiez et nettoyez vos filtres et paniers.
- ✓ Abaissez le niveau d'eau sous les skimmers.
- ✓ Protégez vos équipements électriques.
- ✓ Sécurisez les abords : rangez les objets et fixez les éléments mobiles.
- ✓ Couvrez votre piscine avec une bâche solide.



APRÈS LE CYCLONE : RÉTABLIR ET ASSAINIR

- ✓ Enlevez les débris (feuilles, branches, saletés).
- ✓ Nettoyez la ligne d'eau et la surface.
- ✓ Contrôlez et ajustez le pH et le taux de chlore.
- ✓ Vérifiez le système de filtration et relancez-le.
- ✓ Faites appel à un professionnel pour un diagnostic complet si nécessaire.

AVANT

APRÈS



SAD GROUPE EST À VOS CÔTÉS AVANT, PENDANT ET APRÈS.

Nos experts vous accompagnent avec des solutions adaptées pour garder votre piscine propre, saine et opérationnelle toute l'année.

Contactez-nous dès aujourd'hui !

DÉCOUVREZ NOS
SPAS HYDROPOOL
LE BIEN-ÊTRE À DOMICILE, TOUTE L'ANNÉE



MASSAGE
THÉRAPEUTIQUE



ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE



FABRICATION
CANADIENNE



HYDROPOOL
Le paradis est chez vous



VIVRE L'OURAGAN : AGIR AVANT ET APRÈS



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

pages 44 à 47

Je me prépare à vivre l'ouragan

page 48

**Locataire, propriétaire :
check liste des points à vérifier**

page 50

**Avant/Après le cyclone :
les démarches à réaliser**

page 52

**Les personnes vulnérables
doivent se faire recenser**

pages 53 et 54

**Comment les professionnels
doivent se préparer**

page 55

Quand devons-nous arrêter de travailler ?

pages 56 à 58

La liste des courses :

page 59

Dans votre supermarché

page 60

Dans votre magasin de bricolage

page 61

Le sac d'évacuation

Dans votre pharmacie

pages 63 à 65

Consignes aux plaisanciers

page 67

Où trouver les infos ?

consultez les
CONSEILS DES PRO...

cliquez
sur l'icône



EMOTION
CARIBBEAN REAL ESTATE



Allianz



SUPER **U**
Howell Center - Hope Estate

Je me prépare à vivre l'ouragan

Lorsque les services météorologiques annoncent qu'un ouragan touchera le territoire, il est nécessaire d'être prêt pour l'affronter. Plusieurs consignes doivent être respectées. Certaines peuvent être accomplies en amont de la saison cyclonique, d'autres quelques heures avant l'impact du phénomène.

Début de la saison cyclonique :

Son kit d'urgence doit être complet afin d'être capable de l'emporter à tout moment. Pour le constituer, la préfecture a établi une liste des affaires indispensables. Il est recommandé de placer le kit dans un endroit facile d'accès dans son logement.



L'intérêt est de regrouper objets et articles de première nécessité. Il est conseillé de placer ses documents dans une pochette en plastique pour les protéger de l'humidité.

Pour voir comment le constituer [cliquez sur l'icône](#)

Si la situation se dégrade, je peux évacuer mon domicile et me rendre dans un abri ouvert par la Collectivité.

Les abris sont ouverts lorsque la vigilance passe au **ROUGE** et répartis sur le territoire.



Pour savoir quel est l'abri le plus proche de mon quartier et comment s'y rendre [cliquez sur l'icône](#)

J'en profite pour vérifier que j'ai à la maison les outils et articles de bricolage indispensables.



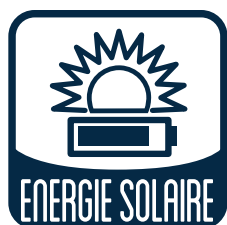
Pour connaître cette liste [cliquez sur l'icône](#)

Je vérifie aussi mon contrat d'assurance pour savoir quels dégâts seront couverts en cas de sinistre.

[cliquez ici](#)

AVEC NOS PARTENAIRES

Je vérifie aussi mes installations photovoltaïques. Si leur démontage n'est pas possible, il est crucial de prendre des mesures pour minimiser les risques de dommages.



Le spécialiste livre des recommandations pour sécuriser les panneaux : [cliquez sur l'icône](#)

SXM DOMOTIQUE
by NEW MEDIA CONCEPTS

AVEC NOS PARTENAIRES

Je protège mon logement en vérifiant la toiture, les auvents ou encore les baies vitrées.

Pour vérifier les points **cliquez ici**

Par ailleurs, je regarde à qui il appartient de faire les travaux de mise en sécurité (propriétaire ou locataire). Notre partenaire nous livre des conseils :

cliquez ici



EMOTION
CARIBBEAN REAL ESTATE

Même peu intense, un ouragan peut provoquer des coupures électriques ou bloquer la circulation, retardant l'ouverture des magasins. Il est donc conseillé de prévoir quelques jours de nourriture. Notre partenaire propose une sélection de produits à acheter dès le début de la saison, à compléter au fil du temps pour éviter toute panique.



Pour connaître cette liste **cliquez sur l'icône**

SUPER U
Howell Center - Hope Estate

Les risques que son logement soit endommagé étant grands, il est conseillé d'anticiper la déclaration de sinistre. La compagnie d'assurance livre des conseils et liste les démarches à réaliser afin de faciliter la déclaration.

Pour connaître ces démarches **cliquez sur l'icône**



Allianz 
Agence BIZET-CAPELLE

Souvent, on a tendance à consolider uniquement la structure de sa maison, mais il ne faut pas oublier de le protéger d'éventuels projectiles, comme les branches d'arbre ou les noix de coco.

Les branches non élaguées peuvent tomber sur un câble électrique et interrompre la distribution d'électricité pendant plusieurs jours. Elaguer un arbre requiert une certaine compétence et une procédure particulière si les branches sont à proximité des lignes électriques.



Notre partenaire vous indique la marche à suivre **cliquez sur l'icône**



Je me prépare à vivre l'ouragan

Quelques jours avant le passage de l'ouragan...

Je termine de mettre en sécurité mon logement en fermant les ouvertures (fenêtres, etc.) avec des panneaux de bois cloués, en posant des bandes de papier collant sur les fenêtres.

J'enlève les derniers objets qui sont dans le jardin ou sur la terrasse et qui pourraient se transformer en projectile et donc causer des dégâts.

Je m'assure d'avoir des réserves de serpillières et de seaux à disposition dans un endroit facile d'accès. Je mets en lieu sûr mes effets personnels auxquels je tiens.

Je regarde quelle pièce de mon logement est la plus sûre (souvent c'est la salle de bains car il n'y a pas d'ouverture sur l'extérieur) pour éventuellement m'y réfugier pendant le passage de l'ouragan. Le sifflement du vent peut être traumatisant et très angoissant et se sentir en sécurité peut être rassurant.



J'explique à mes enfants la situation afin de les préparer à ce qu'ils vont vivre. Je leur décris un cyclone et ses effets (les vents vont souffler très, très fort, cela va faire beaucoup de bruit, etc.) Je les prépare au jour d'après en leur disant qu'il risque d'y avoir des dégâts mais qu'ils seront en sécurité avec vous.

(source Unicef)



Si j'ai de la famille hors Antilles, je l'informe aussi des risques et des conséquences : coupures de courant, de téléphone, etc.

Je lui explique où je serai pendant l'ouragan (à la maison, chez des amis, dans un abris si la situation s'est dégradée, etc.) Si je suis chez des amis, je donne leurs coordonnées à ma famille.



Je vérifie que le réservoir de carburant de mon véhicule est plein.



Je vérifie si je sais ce qu'il faut faire pendant les différentes phases de vigilance.

Pour le confirmer [cliquez ici](#)

Je me prépare à vivre l'ouragan

Pendant l'ouragan

- Je suis les consignes données par les autorités par la radio, les réseaux sociaux.
- Je me tiens éloigné des ouvertures, surveille le risque d'inondation.
- Dès que le vent ralentit, je sais que le cyclone n'est pas passé dans son intégralité. Cette accalmie correspond à l'oeil du phénomène. Je reste prudent et vigilant car dans quelques minutes, la seconde partie du cyclone va passer.

- J'évite les appels téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux.
- Après le passage de l'ouragan et la **phase de confinement (vigilance violette)**, les autorités vont déclencher la **phase grise** et ce n'est qu'à l'issue de celle-ci, que je serai autorisé à sortir.

Quelques heures après le cyclone

- En sortant, je m'assure qu'il n'y a aucun danger, je vérifie qu'aucun arbre, câble électrique, etc., ne risque de tomber à proximité.
- Je rassure ma famille que je ne suis pas en danger.
- Je n'encombre pas le réseau routier sauf déplacements urgents.

- Je vérifie l'état des aliments congelés/réfrigérés, et les jette en cas de doute. Avant d'utiliser l'eau du robinet pour des usages alimentaires (boisson, préparation des aliments, cuisson,...), je m'assure auprès des autorités locales qu'elle soit potable et, dans tous les cas, je fais couler l'eau afin de nettoyer le réseau et évacuer l'eau qui a stagné.

Locataire, propriétaire : check liste des points à vérifier

VOUS ÊTES LOCATAIRE D'UN LOGEMENT

Vous devez protéger vos biens et sécuriser les alentours de votre logement : rangez tout ce qui peut faire office de projectiles, assurez-vous que les évacuations d'eau extérieures sont dégagées des feuilles, racines, etc..

Préparez un kit de survie et le mettre en lieu sûr ([voir la liste des courses ici](#)).

Gardez outils et équipements utiles après le cyclone dans un endroit accessible et connu de tous : hache, scie, clous, marteaux, bâches, seaux, etc.

Consolidez les portes et fenêtres par des panneaux en bois cloués. Protégez les baies vitrées, fermez ensuite solidement toutes les issues.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT

Vous devez protéger l'habitat et les biens (toiture/volet), renforcer les structures de l'habitation.

Si la Collectivité et EDF prennent en main l'élagage de certains arbres sur la voie publique et à proximité des fils électriques, les



particuliers doivent se charger de l'élagage des arbres sur leur propriété.

Toutes les réparations importantes, notamment celles dues à la vétusté, à un vice de construction ou un cas de force majeure, sont à la charge du propriétaire. En cas de doute sur les bons gestes, vous pouvez bien entendu interroger votre gestionnaire locatif Emotion Properties Management qui saura vous orienter.



**CONSOLIDEZ LES PORTES
ET FENÊTRES PAR
DES PANNEAUX EN BOIS**

Contactez votre spécialiste

Emotion Properties Management

Grand Case **0590 77 36 36** - Baie Orientale **0590 77 38 38**
email : contact@emotion-realestate.com

EMOTION

CARIBBEAN REAL ESTATE

BE PREPARED FOR THE

STORM SEASON

TRANSACTION - GESTION - SYNDIC - CONCIERGERIE

Nos équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation de la saison cyclonique et la concrétisation de vos projets immobiliers

**INFORMEZ-
VOUS**

CONTACT@EMOTION-REALESTATE.COM
+590 590 77 36 36 - GRAND CASE
+590 590 77 38 38 - BAIE ORIENTALE

WWW.EMOTION-REALESTATE.COM

assurances

Avant/Après le cyclone : les démarches à réaliser

Lorsqu'un propriétaire loue son logement, il est recommandé de faire le point avec le locataire sur les biens qu'il assure et sur ceux que son locataire assure. Dans les deux cas, il est également fortement conseillé de prendre des photos du logement et des effets avant le passage d'un cyclone.

AVANT L'ÉVÉNEMENT

■ Scannez ou prenez en photo vos documents administratifs :

- vos justificatifs de propriété ou contrat de location, bail
- votre pièce d'identité et celle des membres de votre foyer
- téléchargez un relevé d'identité bancaire (RIB)
- carte grise et contrat d'assurance de vos véhicules (et surtout ne pas les laisser dans la voiture pendant un cyclone)

■ Si vous avez récemment acheté un meuble ou des articles d'électroménager, si vous avez récemment changé un volet roulant ou effectué d'autres travaux dans le logement, conservez les factures. Scannez les aussi si possible.

■ Placez ces documents sous format numérique sur votre ordinateur et/ou sur une clé USB que, bien sûr, vous placerez dans un endroit sec et sûr pendant le passage d'un cyclone.



IMPORTANT
Pensez à faire un point
annuel avec votre assureur.

■ Prenez des photos votre logement et de vos biens : meubles, objets de valeur, bijoux, voiture, etc. Cela permettra de fournir une preuve de leur état s'ils sont endommagés pendant le passage d'un ouragan.

■ Prenez les mesures conservatoires afin d'éviter l'aggravation des dommages (bâchage de la toiture, etc.) et conservez les justificatifs des mesures d'urgence engagées (déblaiement, etc.).

■ Transmettez un état des pertes estimatif à votre assureur et vos documents administratifs.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez adopter le bon comportement.

■ Informez votre assureur du sinistre le plus rapidement possible.

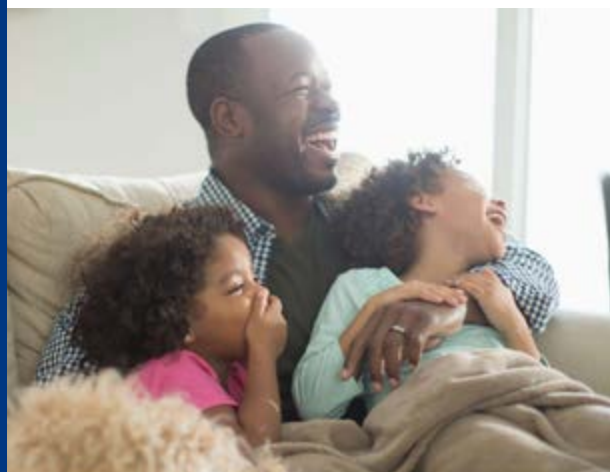
■ Prenez des photos des dommages, si possible sous le même angle que celles prises avant l'événement pour bien montrer les dégâts.

Contactez votre agence

ALLIANZ
Agence Bizet-Capelle

0590 87 57 00

bizetcapelle@allianz-outremer.com





TEMPÊTES, OURAGANS, CYCLONES...

ALLIANZ VOUS ACCOMPAGNE !

Des services d'assistance et des offres adaptées à vos besoins.

Avec vous de A à Z

ALLIANZ AGENCE BIZET - CAPELLE

Parc Phénix - Route de l'Espérance
Grand Case- 97150 Saint-Martin
Tél : 0590 87 57 00
bizetcapelle@allianz-outremer.com
Orias 17007177

OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h à 16h sans interruption,
sauf le mercredi de 8h à 13h.



Agence BIZET-CAPELLE

Les personnes vulnérables doivent se faire recenser

La loi française donne obligation aux maires de constituer un registre des personnes âgées, des personnes handicapées et fragiles afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A Saint-Martin, ce recensement se fait également auprès du pôle social de la Collectivité. Le président de la COM doit recueillir les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. L'inscription sur le fichier peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal ou, éventuellement, par écrit. La radiation de ce fichier se fait à tout moment sur simple demande.



designed by @pch.vector - Freepik.com

Les personnes concernées sont :

- Les personnes de 60 ans et plus résidant seules,
- Les personnes reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées.

INSCRIPTIONS

Pôle Solidarité et Familles
5 rue Léopold Mingau à Concordia
Tel. 0590 87 61 99

Irma
6 septembre 2017

MAGAZINE DIGITAL GRATUIT

Les principaux chantiers et actions réalisés durant l'année qui a suivi.



TÉLÉCHARGER
LE MAGAZINE PDF



Comment les professionnels doivent se préparer

La Collectivité rappelle les principales consignes à suivre selon le secteur d'activité. Elle fait appel au professionnalisme, au sens des responsabilités et au civisme de chacun.

Avis aux hôteliers, syndics de copropriétés



Ils doivent engager les travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un phénomène cyclonique et prendre toutes les mesures nécessaires avec leurs prestataires

de services pour évacuer les déchets verts, encombrants et tous déchets pouvant être dangereux en cas de vents forts vers l'éco-site de Grandes Cayes. Déchets verts, gravats, encombrants et autres détritus déposés à proximité des abris poubelles ou en bordure de route pourraient représenter un danger pour la population.

En aucun cas, la Collectivité n'intervient à l'intérieur des lotissements pour la collecte de ce type de déchets. En cas de gros dégâts causés par un mauvais temps engendrant ainsi de très grandes quantités de déchets verts ou autres, le syndic doit faire parvenir à la COM dans les plus brefs délais, un plan définissant un périmètre de dépôt situé à proximité du domaine public pour entreposer les déchets qui pourraient être enlevés par la Collectivité.

Avis aux professionnels du BTP



Ils doivent sécuriser tous leurs chantiers (grue, conteneurs, matériels divers). Les déchets des artisans (gravats, carrelages, climatiseurs usagés, pots

de peintures vides, etc.), les déchets des commerçants (cartons, emballages divers, etc.), doivent être impérativement évacués par les entreprises vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Selon le niveau de vigilance, il pourra être demandé de démonter certains équipements (grues, etc.)

Avis aux gérants de stations-service



Dès la phase de vigilance rouge, il leur appartient de procéder à la fermeture de leur établissement et à la mise hors service de tout distributeur automatique de carburants.

Pour des raisons de sécurité, la vente d'essence en jerrycan doit être limitée et ne pas dépasser les dix litres.

Avis aux gérants de garages et mécaniciens



Ils doivent sécuriser tous leurs chantiers (grue, conteneurs, matériels divers). Les déchets des artisans (gravats, carrelages, climatiseurs usagés, pots de peintures vides, etc.), les déchets des commerçants (cartons, emballages divers, etc.), doivent être impérativement évacués par les entreprises vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Selon le niveau de vigilance, il pourra être demandé de démonter certains équipements (grues, etc.)

Ecosite : 05 90 87 25 47

Du lundi au vendredi : 06h-16h

Samedi : 06h00-12h00.



Service environnement de la

Collectivité : 05 90 52 27 30

Du lundi au vendredi de 8h à 15h

PRÉPARER SA TPE EN VUE DE LA SAISON CYCLONIQUE



AVANT
LA SAISON
CYCLONIQUE

Cliquez [ici](#) pour consulter les précautions qui peuvent aider à préparer votre petite entreprise.

QUAND
UNE TEMPÊTE
APPROCHE

Cliquez [ici](#) pour consulter les étapes à suivre pour protéger vos locaux.

APRÈS LA
TEMPÊTE

Cliquez [ici](#) pour consulter les conseils pouvant aider à démarrer rapidement le processus de récupération.

Source : U.S SMail Business Administration

Quand devons-nous arrêter de travailler ?

Rester chez soi en cas de cyclone est une évidence. Serez-vous payé ? Que dit la loi ? Éléments de réponse.

Le salarié qui est dans l'impossibilité de se rendre au travail ou d'arriver à l'heure en raison d'une intempérie ne peut pas être sanctionné par son employeur. C'est le cas par exemple en cas d'impraticabilité des routes suite à des inondations. On parle alors de force majeure. Toutefois le salarié doit le prouver et être de bonne foi. Il doit montrer qu'il n'avait aucun moyen pour venir travailler (pas de transport en commun, etc.). De même, s'il ne peut faire garder son enfant et que les écoles sont fermées, il peut rester chez lui. Par contre il est tenu d'en informer son employeur.

L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le temps d'absence du salarié qui n'a pas pu venir travailler dans les conditions citées précédemment, sauf convention ou accord collectif plus favorable. Il est aussi possible pour le salarié de poser un jour de congé.

À l'approche du cyclone, la mesure sera donnée par la préfecture de rentrer chez soi (vigilance rouge). Les employeurs doivent alors libérer leurs salariés afin que ceux-ci soient chez eux au moment du passage en vigilance violette (confinement).

Pour compenser les heures non travaillées, le salarié pourra poser un jour de congé ou, selon le code de travail récupérer ces heures.

Au lendemain du cyclone, si un salarié décide de rester chez lui pour nettoyer sa maison, il devra prendre des congés.



Congé catastrophe naturelle

Un salarié peut décider de se mettre en congé pour aider les autres, c'est ce que l'on appelle un congé catastrophe naturelle. Ce type de congé a pour objet de participer aux activités d'organismes apportant une aide aux victimes de catastrophes naturelles. Il n'a pas pour but de remettre en état son habitation ou celle de voisin.

En l'absence de convention collective ou d'accord collectif, ou de convention ou accord de branche, la durée maximale du congé est de 20 jours par an.

La durée du congé ne peut pas être imputée sur la durée du congé payé annuel. L'employeur peut refuser d'accorder le congé pour catastrophe naturelle s'il estime qu'il sera préjudiciable à la bonne marche de son entreprise.



Pour les salariés du BTP, le code du travail prévoit des dispositions particulières en cas d'intempéries. L'arrêt du travail en cas d'intempéries est décidé par l'entrepreneur ou par son représentant sur le chantier après consultation des délégués du personnel. Le code du travail indique aussi que des indemnités doivent être versées au salarié.



La liste des courses à faire dans votre supermarché

Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone. Privilégiez des produits qui se conservent longtemps et au sec. Attention aux produits surgelés car en cas de coupure d'électricité durant plusieurs jours, vous perdrez votre stock.

DENRÉES ALIMENTAIRES

- Eau minérale pour 15 jours (1 bouteille / Jour / Pers.)
- Barres énergétiques
- Lait en poudre en boîte
- Produits laitiers UHT
- Plats cuisinés en conserve
- Viande et poisson en conserve
- Légumes secs
- Riz / Pâtes
- Biscuits en boîte
- Fruits secs
- Huile
- Sel, poivre, sucre
- Nourriture pour bébé
- Nourriture pour animaux

USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes (à protéger dans un sac plastique)
- Ouvre-boîte, ouvre bouteille, tire-bouchon
- Une grande casserole
- Glacière
- Couteau de poche multifonction
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)

MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Bougies
- Lampe de poche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
- Piles / scotch
- Marteau, pinces, vis, clous
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)

HYGIÈNE, SECOURS

- Papier hygiénique
- Papier essuie-tout
- Serviettes hygiéniques
- Une trousse de secours
- Solution anti-bactérienne
- Mouchoirs jetables
- Un nécessaire pour bébé



instructions in English [click here](#)

Cette liste vous est proposée par

SUPER U

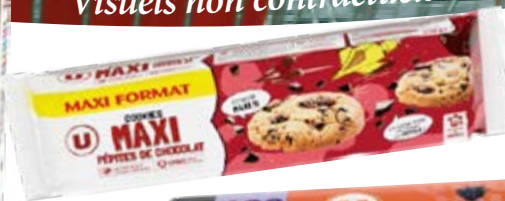
*C'est la saison cyclonique :
N'attendez pas le dernier moment !*

Faites vos courses chez

SUPER U

***Votre chariot
cyclonique***

Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.



HOWELL CENTER - 0590 29 54 32 - **HOPE ESTATE** - 0590 52 23 60
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H
DIMANCHE DE 8H À 12H45

U Commerçants autrement

«POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTTER ENTRE LES REPAS». www.mangerbouger.fr

Au Pain Gourmand
PAIN - PÂTISSERIE - VIENNOISERIE

**votre boulangerie
à Howell Center**

**toujours à
votre service !**

Imprimez cette liste et cochez  vos achats

ALIMENTAIRE :

- ☐ Eau de source plate
- ☐ Lait 1/2 écrémé 1 L
- ☐ Lait écrémé poudre
- ☐ Barres céréales
- ☐ Cassoulet*
- ☐ Haricots verts*
- ☐ Huile de tournesol
- ☐ Pâtes alimentaires
- ☐ Maquereaux*
- ☐ Thon*
- ☐ Compote
- ☐ Ravioli bolognaise*
- ☐ Riz long basmati
- ☐ Sardines à l'huile tournesol*
- ☐ Saucisses lentilles*
- ☐ Sel fin
- ☐ Goûter rond fourré chocolat
- ☐ Petit beurre
- ☐ Sucre en poudre
- ☐ Croquettes chat - chien

BAZAR :

- ☐ Allumettes
- ☐ Assiettes
- ☐ Balai multi-usages
- ☐ Bougies chauffe plat
- ☐ Brosse à laver
- ☐ Cartouche gaz

- ☐ Chlore rapide
- ☐ Coffret de vis
- ☐ Désinfectant multi usage
- ☐ Eau de javel
- ☐ Adhésif d'emballage
- ☐ Ensemble pelle et balayette
- ☐ Faitout acier
- ☐ Gobelets
- ☐ Ensemble sceau et grille essoreuse
- ☐ Lampe torche waterproof
- ☐ Liquide Vaisselle
- ☐ Manche métal gaine
- ☐ Marteau
- ☐ Ouvre-boîte
- ☐ Pile
- ☐ Pince multiprise
- ☐ Raclette sol
- ☐ Serpillère écru
- ☐ Tampon/éponge

HYGIÈNE :

- ☐ Coton
- ☐ Essuie-tout compact
- ☐ Lait toilette
- ☐ Mouchoirs papier
- ☐ Papier toilette
- ☐ Serviettes maxi nuit

*Liste non exhaustive
en conserve ou en boîte

La liste des courses à faire dans votre magasin de bricolage

Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone.

BRICOLAGE

- Piles / scotch
- Marteau, pinces
- Vis, clous
- Bâches plastiques et sangles (pour protéger les meubles)
- Planches ou feuilles de contreplaqué



MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Lampe de poche / torche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
- Bougies
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)
- Récepteur radio à pile
- Jerricans alimentaires (pour stocker de l'eau)



HYGIÈNE, SECOURS

- Papier essuie-tout



USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes à protéger dans un sac plastique
- Couteau de poche
- Une grande casserole
- Glacière
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)



instructions in English [click here](#)



LE SAC D'ÉVACUATION

Prêt en toutes circonstances

Nécessaire pour 1 personne adulte

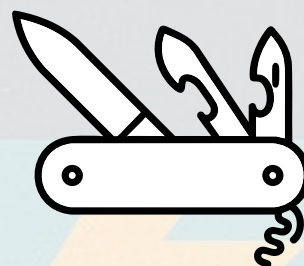


instructions in English [click here](#)



☐ **EAU**

2 bouteilles de 1,5L.



☐ **Outils de base**

couteau multifonctions,
couverts, rechaud.



☐ **Nourriture**

fruits secs, conserves,
petits pots bébé,
barres énergétiques...



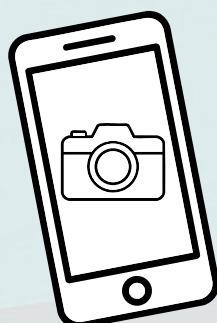
☐ **Lampe de poche**

avec piles de rechange,
briquet, allumettes,
bougies.



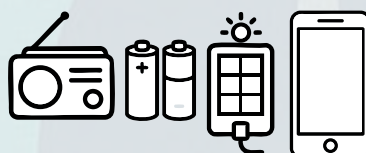
☐ **Trousse médicale**

(médicaments, alcool,
pansements, compresses ...).



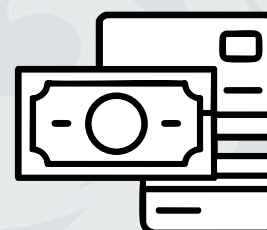
☐ **Photos**

des biens de valeurs.



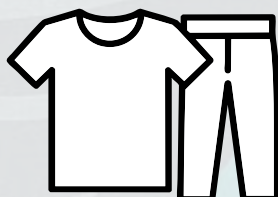
☐ **Radio** avec piles de

rechange, **chargeur** de
téléphone portable.



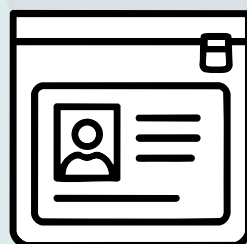
☐ **Argent liquide**

(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner).



☐ **Vêtements**

de rechange.



☐ **Photocopie**

des documents essentiels
dans une pochette étanche.



☐ **Double des clés**

de la voiture
et de la maison.

En cas d'urgence, soyez prêt à partir sans attendre. Le sac d'évacuation contient les indispensables pour faire face à un départ soudain. Sur un territoire enclin aux risques cycloniques mais également sismiques, ce sac doit être prêt à tout moment

Ce qu'il faut avoir dans sa boîte à pharmacie

Les médicaments essentiels, sans ordonnance :

- Paracétamol, la forme que l'on peut prendre sans eau est idéale
- Spray désinfectant genre bisontine.
Préférez la forme spray qui est plus hygiénique et plus pratique
- Une boîte de traitement symptomatique de la diarrhée aiguë chez l'enfant et l'adulte
- Deux ou trois bandes en rouleau
- Quelques doses de sérum physiologique pour nettoyer les yeux ou les petites blessures
- Un flacon de gel désinfectant pour les mains, ce qui permet d'économiser l'eau si les mains sont sales et ont besoin d'être désinfectées
- Compresses stériles à stocker dans un sac à congélation pour les préserver de l'humidité
- Sparadrap
- Ciseaux



Bon à savoir

Stockage d'eau potable

Il est recommandé de stocker des packs d'eau potable pour la cuisine et pour boire, mais il est aussi intéressant d'avoir quelques pastilles désinfectantes pour l'eau si on doit utiliser l'eau du robinet pour boire ou pour cuisiner juste après le cyclone.

Ne pas se baigner dans la mer

Il est fortement déconseillé de se baigner dans la mer les jours suivant le passage d'un cyclone car les lagons/étangs auront été ouverts pour se déverser dans la mer. Contenant notamment des eaux d'égouts, la mer et le sable peuvent être contaminés par toutes sortes de bactéries. Les eaux de pluies peuvent aussi entraîner des déchets dans la mer.



instructions in English [click here](#)



NOTHING WILL STOP YOU

ADDITIFS CARBURANT - HUILES - GRAISSE & PROTECTION
ADDITIVES - OILS - GREASE & PROTECTION



**Caraiibes
Diesel Services**

À droite avant le pont de Sandy Ground (en venant de Marigot)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

0690 76 96 52

www.caraiibesdiesel.com

info@caraiibesdiesel.com

Consignes aux plaisanciers

« L'endroit le plus sûr est sur terre et non pas sur bateau »

Le CROSS recommande à tous les plaisanciers d'être particulièrement vigilants en période cyclonique et d'être attentif à toute évolution météorologique.

À l'approche d'une tempête tropicale ou d'un cyclone, la meilleure des recommandations est d'amarrer solidement son navire et d'aller se mettre à l'abri à terre.

«Un bateau ne représente pas un lieu de refuge sûr pour se protéger. Lors de la tempête, aucun moyen de sauvetage ne pourra sortir afin de mettre à l'abri les éventuels navires et leurs occupants qui viendraient se briser sur la terre.

Rester en mer à l'approche de phénomènes météorologiques inquiétants revient à se mettre en danger soi-même et les éventuelles personnes qui seraient susceptibles de venir vous aider», insiste le CROSS.

À Saint-Martin, des abris sont proposés dans différents secteurs en partie française ([cliquez ici pour consulter la liste des abris et des points de rassemblement](#)).



Conseils et choses à prévoir pour préparer le navire à subir un cyclone :

- Se tenir régulièrement informé de l'évolution des conditions météorologiques ;
- Dès le déclenchement des alertes cycloniques, s'assurer que les dispositions nécessaires peuvent être mises en œuvre rapidement ;
- Si le navire doit être maintenu au mouillage, prévoir un abri adapté suffisamment tôt et choisi en fonction des caractéristiques du navire ;
- Vérifier l'état des lignes de mouillage et des amarres, les renforcer et prévoir éventuellement leur remplacement.
Armer le navire en configuration cyclonique (annexe rangée, voiles dégrées...) ;
- Penser à tirer à terre les petites embarcations et à les lester ;
- Informer les proches de toutes initiatives durant une alerte cyclonique ;
- En cas d'absence lors d'une alerte cyclonique, prévoir que ces mêmes mesures puissent être prises par une personne désignée à l'avance ;
- Considérer qu'en cas d'alerte cyclonique les moyens de sauvetage ne sont plus disponibles et que l'on ne peut inconsidérément risquer la vie des sauveteurs. Ne rester donc pas sur le bateau au mouillage pendant l'alerte cyclonique.

Les consignes vous sont offertes par





ILE MARINE
Shipchandler



**Fusées de
détresse**


PLASTIMO



Météo marine

Raymarine




**Produits de
communication
sans fil**

**À VOS CÔTÉS
POUR VOUS ÉQUIPER
ET BIEN PRÉPARER
LA SAISON
CYCLONIQUE**



**Générateur
portable**



Cordage



+59 0590 29 08 60

contact@ilemarine.com - www.ilemarine.com

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 14h - 17h - Samedi 8h 12h

Consignes aux plaisanciers

Interdiction de mouillage en cas de d'alerte cyclonique

En cas d'événement, le président de la Collectivité prendra un arrêté afin d'interdire le mouillage en partie française. Rappel des règles.

- 1- Dès l'annonce d'une **vigilance orange** par les autorités compétentes, les propriétaires ou gardiens de navire ou de tout autre bien situé sur le domaine public maritime, qui ne peuvent pas mettre en sécurité les bateaux, devront leur faire quitter la zone et les mettre à l'abri. Il est précisé que le lagon n'est pas considéré comme un abri.
- 2- A l'annonce d'une **vigilance violette** stipulant le confinement, tout mouvement sera strictement interdit sur le domaine public.
- 3- Dès le retour de la **vigilance verte** annonçant la fin de l'événement, les plaisanciers pourront regagner le domaine maritime.

La COM indique que les propriétaires ou gardiens de bateaux qui n'auront pas respecté les trois règles citées ci-dessus, seront tenus comme seuls responsables des dommages survenus sur leurs navires, causés à d'autres biens ainsi qu'aux aménagements du domaine public et portuaire.



Tout usager et tout capitaine doivent obligatoirement s'identifier et s'enregistrer auprès de l'autorité portuaire dès lors qu'il intègre les limites administratives du port de Saint-Martin à savoir les baies de Marigot, Galisbay, Cul de Sac, Grand Case et le lagon de Simpson Bay (partie française).

designed by @freepik - Freepik.com



POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER

APPELEZ LE CROSS



Depuis le littoral

TÉLÉPHONE N°196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

RADIO VHF CANAL 16

DEMANDEZ LE CROSS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Où trouver les infos ?

Dès le 1^{er} juin, une météo des cyclones est diffusée. Plusieurs médias et sites internet relaient au quotidien ces informations météorologiques, qu'il y ait ou non un cyclone. Voici une liste des principaux.

☛ MÉTÉO FRANCE



Le site de Météo France Antilles-Guyane possède un onglet spécifique « cyclone ». Il est possible de suivre la formation et la trajectoire des phénomènes sur une carte. Des images satellites et radar sont actualisées plusieurs fois dans la journée. Officiellement, il est le seul site de référence selon les autorités.

[SITE INTERNET ICI](#)

☛ PRÉFECTURE ET COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

PRÉFECTURE



COLLECTIVITÉ



Les deux institutions relaient les informations sur leur site internet et leur page Facebook.

A noter que c'est le préfet qui, avec les informations recueillies auprès des prévisionnistes, décide des alertes mais c'est Météo France qui les communiquent.

[SITE INTERNET PRÉFECTURE ICI](#)

[SITE INTERNET COLLECTIVITÉ ICI](#)

☛ NATIONAL HURRICANE CENTER



Au niveau international, le site de référence est celui du NHC, le national hurricane center. Lorsqu'un phénomène est formé, le site actualise trois fois par jour ses informations (8h-14h et 20h), voire plus souvent en cas de cyclone.

Il estime les probabilités d'évolution du phénomène et sa trajectoire. Ses informations sont reprises par les autres médias. Le site est uniquement en langue anglaise ([CLIQUEZ ICI](#)).

☛ RADIOS LOCALES

Les Saint-Martinois ont l'habitude de suivre l'actualité des cyclones en écoutant les radios locales (Radio Saint-Martin 101.5 FM - SOS Radio 95.9 FM - Youth Radio 92.5 FM...).

☛ MEDIAS LOCAUX

Les médias locaux, dont [Soualiga Post.com](#) relaient également les informations officielles.

La fréquence d'urgence pour écouter les informations officielles est 91.1 sur la FM. Elle fonctionnera dès lors que plus aucune radio ne pourra émettre.

Magazine digital gratuit réalisé et édité par Soualiga Editions - 812 809 259. N° de CPPAP : 1126 Y 94769

soualigapost@gmail.com - www.soualigapost.com

Directrice de publication : Estelle Gasnet - Graphisme : Angélique Roy

Crédit photos, images : COM, NHC, Pixabay, Freepik, IA

SAISON CYCLONIQUE 2026

SOYEZ PRÊTS!

AVEC CADISCO & CADISMARKET

STOCKEZ VOS
RÉSERVES
ALIMENTAIRES



LISTE CYCLONIQUE
DISPONIBLE EN MAGASIN



FAITES
LE PLEIN DE
CARBURANT

Livraison gratuite dès 300L
livraisons@cadisco.com



 **CADISCO**



CADISmarket

BAIENETTLÉ | SANDYGROUND | BAIE ORIENTALE | MARIGOT | OYSTERPOND